BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

PONT du CASSE Le Cassipontin

FÉVRIER 2018

Vive 2018 !

2018 : Une année pleine de promesses et de projets pour notre ville de Pont-du-Casse.

Des chantiers colossaux débuteront durant les douze prochains mois, d'autres s'achèveront.

Entre le site de Borie Industrie (De Sangosse), la blanchisserie inter hospitalière sur le terrain de la Candélie, les 48 logements HLM à Carla-bas, le projet Cassi d'Oc, en plein cœur de ville, ce sont plus de 40 millions d'euros qui seront investis dans notre cité pour la seule année 2018.

Du changement aussi. A commencer par les rythmes scolaires et le retour aux 4 jours, choisi majoritairement par les enseignants, parents et élus, pour la rentrée de septembre prochain.

Et pour finir, un chiffre. Nous sommes, au 1er janvier 2018, 4331 Cassipontines et Cassipontins. Et fiers de l'être !

www.ville-pontducasse.fr

SOMMAIRE

Page 2..... **Le mot du Maire**

Page 3..... **La cérémonie des vœux**

Pages 4 et 5..... **Ce qui attend en 2018**

Pages 6 et 7.....**Les grands chantiers**

Pages 8 et 9..... **Gilbert Fongaro : l'hommage républicain.**

Pages 10 et 11..... **Rythmes scolaires : Pont-du-casse repasse à 4 jours**

Pages 12 et 13..... **Dans nos écoles**

Page 14.....**Restitution TAP**

Page 15.....**Participation citoyenne, santé mentale**

Pages 16 et 17..... **Médiathèque**

Pages 18 et 19.....**OMAC, Comédiens du Chêne**

Page 20 **Marche rose, nouveaux arrivants**

Page 21.....**Villes fleuries, sapins décorés**

Pages 22 à 25..... **Spécial environnement**

Page 26..**Nawel, Jérémy Canto, L'éléphant**

Page 27..... **Professionnels de santé, Station Total**

Page 28..... **Carnet noir**

Page 29..... **Retraites, médaillés**

Page 30.....**Etat civil, expression de l'opposition**

Page 31..... **11 Novembre, Mission locale**

Pages 32 à 36..... **Du côté des associations**

Le bulletin d'informations municipales « Le Cassipontin »

N°9 – Février 2018

Tirage : 2500 exemplaires

Directeur de la publication :
Christian Delbrel

Comité de rédaction :
Équipe municipale

Création, réalisation, impression :
Imprimerie Graphic Sud (IGS)
Zac de Rigoulet – 47552 BOÉ
Tél. 05 53 48 20 30

Distribution assurée par les élus et les membres du Parti des Cassipontins (PDC).

Le mot du Maire

Poursuivre la modernisation

La cérémonie des vœux, le samedi 13 janvier, au Diapason a donné le tempo de l'année 2018. Elle sera donc pétillante et audacieuse, riche et intense.

Sans relâche, **l'équipe municipale va ainsi poursuivre son travail de modernisation pour construire, avec vous et pour vous, le Pont-du-Casse de demain.**

Portée par la commission « cœur de ville », une étude sera même lancée, dans les prochaines semaines, sur le réaménagement complet de notre traversée de bourg. Le but c'est de la rendre plus belle, plus pratique, plus accessible encore, plus sécurisée aussi. **L'idée c'est qu'on puisse identifier notre commune à travers son cœur de ville.** C'est un méga projet qui va mobiliser beaucoup d'énergie, d'ingéniosité et d'argent et dont on espère démarrer la première tranche avant la fin du mandat.

« Plus de 40 millions d'euros investis en 2018 sur la commune »

Il y aura aussi du neuf dans nos zones artisanales et industrielles, le site de Borie Industrie (De Sangosse), l'arrivée du SDIS, mais aussi la construction de 48 logements HLM à Carla-Bas, la finalisation du projet « Cassi d'Oc », en bordure de la RD 656, près de la mairie (7 logements, 4 locaux commerciaux), et enfin la sortie de terre de la future blanchisserie inter-hospitalière sur le site de la Candélie (début des travaux en septembre). Plus de 40 millions d'euros investis sur la seule année 2018 !

C'est bien la preuve que notre ville de Pont-du-Casse a su garder son pouvoir de séduction et son attractivité. Deux atouts majeurs pour des lendemains qui chantent…

Votre Maire,
Christian DELBREL

Le projet de 48 logements HLM à Carla Bas

Cérémonie des vœux : un vrai spectacle vivant !

Comme toujours, la salle du Diapason s'est avérée trop petite, le deuxième samedi de janvier, à Pont-du-Casse, pour la traditionnelle cérémonie de vœux à la population. Christian Delbrel, le premier magistrat de la commune, proposa d'ailleurs, non sans humour, de faire trois représentations, l'an prochain. Histoire de contenter tout le monde.

En tous les cas, ceux qui ont eu la chance et la patience (certains étaient arrivés plus d'une heure avant le début !) d'assister à la soirée, ne l'oublieront sans doute pas de sitôt. Elle fut délicieuse, pétillante, déroutante, avec tout ce qu'il faut de surprises, d'émotions et de rires, pour en faire un moment magique.

« L'idée de cette cérémonie, c'est de donner le tempo des douze prochains mois, de bien lancer la nouvelle année. Et il ne faut pas rater cet instant » insista en préambule le Maire. Son vœu a été exaucé.

Les Percut'heures, dernière-née des associations cassipontines, ouvrirent le bal, en fanfare. Et en costumes. Puis Patrice Poingt, le professeur de piano de l'école de musique, accompagné du «petit» Kévin (8 ans) assurèrent le spectacle et les respirations musicales, avant que l'hôte des lieux ne déroule son discours, teinté d'humour et de franc-parler, devant un parterre bien rempli de personnalités politiques, militaires et associatives.

Un discours de vérité aussi, fleuri comme souvent, entrecoupé de petits films et d'un vibrant hommage, en images, à son prédécesseur, Gilbert Fongaro, décédé à l'âge de 84 ans, en octobre dernier.

L'édile rappela les moments forts de l'année écoulée, avant de basculer sur 2018, annonçant avec force et conviction, les grands projets et les chantiers de demain (De Sangosse, Blanchisserie inter-hospitalière, Carla-Bas, SDIS, Cassi d'Oc…).

Il annonça aussi à la population que l'équipe municipale lancerait dans les prochains mois une grande étude sur le réaménagement de la traversée du bourg.

Il y eut aussi des surprises, comme la venue de la jeune Cassipontine Nawel, qui avait crevé l'écran, cet automne, dans l'émission de TF1, The Voice Kids. Sa prestation cathodique avait été vue plus de 31 000 fois sur le seul site internet de la commune.

Il y eut enfin ce moment de grande émotion, quand les élus récompensèrent Viviane Da Silva, à l'occasion du trentième anniversaire de « ses » Comédiens du Chêne. Magnifique moment qui restera à jamais gravé dans sa mémoire, et magnifié par la présence - elle aussi surprise- de Marc Oliver Poingt, le prodige agenais. Inoubliable !

La cérémonie, qui est un vrai spectacle vivant en fait, s'acheva par le visionnage du film de l'année, réalisé par le caméraman maison Jean-Claude Charron, et par le verre de l'amitié servi dans le hall d'exposition.

Il y eut comme toujours une prolongation à la salle des fêtes, pour les élus, les agents et les associations de la commune. Le chef Michel Dussau régala les 380 convives avant que l'orchestre Métropole n'assure l'ambiance musicale.

La cérémonie 2018 fut belle, intense et croustillante.

Rendez-vous est déjà pris pour le samedi 12 janvier 2019.

Les grands projets : ce qui vous

Borie Industries (De Sangosse)

La Candélie abritera le future blanchisserie

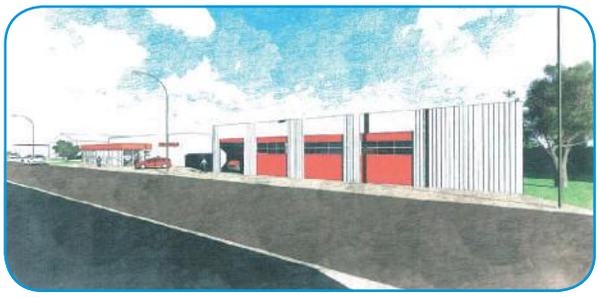

Le SDIS débarque dans notre zone

Parlons déjà de votre portefeuille, de votre pouvoir d'achat. Nous ne toucherons pas à votre fiscalité, c'était un engagement de campagne, il sera tenu jusqu'à la fin du mandat.

Les taux communaux d'imposition (habitation, foncier et foncier non bâti) seront ainsi gelés dans le marbre jusqu'en 2020. Le versement transport, la TEOM ne bougeront pas en 2018. Ni l'enveloppe allouée à nos associations qui sont le socle de notre commune. Nous n'oublierons pas non plus nos artisans, nos commerçants, nos agriculteurs, nos entrepreneurs, nos auto-entrepreneurs, tous ceux qui vont vivre la cité.

Nous ne délaisserons pas nos aînés, les plus démunis, les plus isolés, avec toujours ce souci permanent de favoriser la cohésion et le lien social, en multipliant les initiatives. Cet hiver, Emile Gonzales et les membres du CCAS ont ainsi distribué une trentaine de colis de Noël à des personnes âgées isolées. Une opération solidaire que nous renouvellerons évidemment au prochain Noël.

2018 sera aussi une grande année de travaux.

Ceux à De Sangosse - la locomotive de l'économie cassipontine - ont déjà démarré lors du dernier semestre 2017. Ils se prolongeront toute l'année pour étendre et restructurer complétement le site de Borie Industrie. Encore plus de onze millions d'euros injectés ! Achèvement des travaux sur les bâtiments fin 2018, puis installations des nouvelles lignes de production courant 2019 et 2020. C'est une vraie chance pour Pont-du-Casse d'avoir dans ses murs une telle entreprise.

Plus gros employeur de la commune, **le Centre Hospitalier Départemental de la Candélie** va également se moderniser en accueillant sur ses terres la future blanchisserie inter-hospitalière. 2017 a été une année de négociations. Ce combat, on l'a gagné en équipe. Avec François Cuesta, le Directeur de la Candélie, Didier Lafage, le Directeur de l'hôpital d'Agen/Nérac et la commune de Pont-du-Casse. C'est un projet à 15 millions d'euros. Et une cinquantaine d'emplois à la clé sur la cité. Les travaux débuteront cette année pour s'achever fin 2019. D'une pierre deux coups, nous profiterons de ce méga chantier pour sécuriser la sortie du lotissement « La Graule ».

L'arrivée du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) a pris un peu de retard, pour des raisons purement administratives. Cette fois, c'est la bonne. Ils déboulent dans notre zone en 2018. Ateliers de maintenance, service administratif, c'est mine de rien, 20 actifs de plus sur la commune. Début des travaux en février-mars pour une livraison prévue à l'automne.

s attend vraiment en 2018…

En 2018, un autre projet d'envergure sortira de terre à Pont-du-Casse. **Celui de « Cassi d'Oc ».** Une opération immobilière avec la rénovation de la fameuse maison « Péchambert » en plein cœur de la cité. 7 logements conventionnés et 4 locaux commerciaux verront ainsi le jour le long de la RD 656, dans un bâtiment complètement rénové, avec parking, square et cheminement doux sur l'arrière.

Le projet Cassi d'Oc

C'est aussi l'année du projet Carla Bas. Habitalys va construire 48 logements HLM, principalement des T3 et des T4. Une opération couplée avec une autre, sur le même site, portée par la SEM 47, concernant des lots d'accession à la propriété.
Travaux auxquels il faut bien sûr ajouter ceux plus courants, concernant l'accessibilité, l'enfouissement des réseaux aériens, l'isolation phonique, le chauffage dans les écoles, l'audit sur les toitures des bâtiments communaux…
Question routes, on poursuivra la rénovation de nos axes routiers.
En 2018, c'est la VC 501 qui sera à l'honneur. La rue Tenbury Wells avait changé de bande de roulement en 2016. On poursuivra le lifting cette année, des quatre feux jusqu'à la zone industrielle. D'autres routes, moins usitées, seront également rénovées dans les prochains mois sur la commune, en étroite collaboration avec le SIVAC.

48 logements HLM vont voir le jour à Carla Bas. Un projet Habitalys.

Pont-du-Casse et le prix de l'eau

Durant les vœux à la population, le maire Christian Delbrel a été ferme concernant le prix de l'eau. « Nous aurons en 2018 de beaux challenges à relever, de rudes combats à mener. Et à gagner. Celui qui concerne l'harmonisation du prix de l'eau au 1er janvier 2019, sur l'ensemble du territoire communautaire, va occuper nos prochaines semaines, nos prochains mois. Je dis « oui » à l'harmonisation, quand elle est judicieuse, argumentée, équitable et solidaire, quand elle tire tout le monde vers le haut. Vers le prix le plus bas. Pour un service de qualité à un prix raisonnable. A Pont-du-Casse, vous le savez, vous payez l'eau moins chère que partout ailleurs sur l'agglo. Et bien moins chère qu'ailleurs. Et j'ai l'intime conviction et même la certitude, que les Cassipontines et les Cassipontins payent leur eau, aujourd'hui, au juste prix. Pas question que dans cette histoire de tarification unique à l'échelle des 31 communes, Pont-du-Casse soit la seule à trinquer et à voir son prix de l'eau augmenter. Non, pas question. Il ne peut y avoir 30 vainqueurs et 1 perdant, il en va de la solidarité territoriale, du fondement même de l'agglomération agenaise. Il doit y avoir 31 vainqueurs ! Nous nous battrons jusqu'à la dernière goutte de sueur pour ce résultat. Vous pouvez nous faire confiance pour défendre vos intérêts. Vous savez, c'est génétique, l'élu cassipontin ne s'échappe jamais ! Cette volonté de ne rien lâcher, c'est l'ADN de la nouvelle équipe. On a tous Pont-du-Casse tatoué dans le cœur, dans nos tripes ».

Les chantiers réalisés en

VOIRIE ET ACCESSIBILITÉ :

Réfection de chaussées et de trottoirs : Le Syndicat Mixte de Voirie d'Agen Centre a réalisé pour le compte de la commune des reprofilages de chaussées, des enduits d'usure et des enduits bicouche sur les voies et chemins communaux, notamment : le chemin de Barbe (en commun avec la commune de Foulayronnes), deux interventions ponctuelles à Artigues à Loustal Néou et La Bitarelle, la réfection des trottoirs et de la chaussée du lotissement de Laroque, le contrôle de la réfection des trottoirs du lotissement Clos de Laroque (travaux réalisés par l'aménageur Ciliopée), la réfection du chemin du Saoulé, la réfection du chemin des Bruguets et diverses réfections ponctuelles à La Croix de Lagraule, la réfection de la voirie proche de la salle des fêtes, la réfection d'un chemin piétonnier et d'un ouvrage d'assainissement pluvial impasse Vivaldi, la purge et la réfection de chaussée rue des Bergeronnettes, la réfection du parking de la Maison pour tous.

BÂTIMENTS, RÉSEAUX, DIVERS

Protection acoustique du réfectoire du bourg et des réfectoires primaire et maternelle de l'école Jean Villemin.
Nouveau revêtement de surface du cours de tennis couvert.
Nouvelle toiture du réfectoire du bourg.
Vérification et réparation partielle de la toiture de l'église.
Installation d'appareils de gestion et de contrôle d'énergie électrique (détecteurs de présence, horloges, sous-compteurs) dans les bâtiments communaux.
Reprise des travaux de sécurisation routière à ARTIGUES (peinture axiale de la chaussée, prolongement de busage de fossé, et divers…).
Nouveau réseau de distribution d'eau potable d'AUDUBERT.
Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques du lotissement LUCE, avec la création d'un nouveau réseau d'éclairage public: travaux en cours.

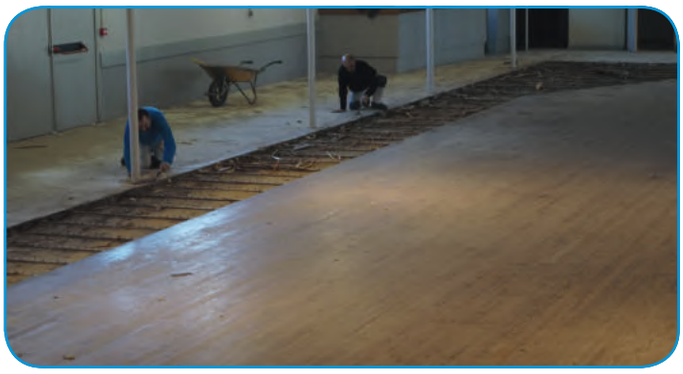

> LES TRAVAUX PROGRAMMÉS DÉBUT 2018

Diagnostic de toitures des bâtiments communaux (février).
Réparations urgentes de toitures (1er semestre).
Construction du mur et de la clôture des ateliers municipaux (janvier).
Remplacement du parquet de la salle des fêtes par une dalle béton (fin janvier) et un nouveau revêtement plastique (début mars).
Réfection du carrelage de la cuisine de la salle des fêtes (début février).
Réfection du chauffage des salles de classes du secteur primaire et du réfectoire de l'école Jean Villemin (radiateurs et tuyauteries).
Remplacement des menuiseries et pose de double vitrage du groupe scolaire Villemin et de la halle des sports (tenue mécanique/risque/sécurité et isolation thermique) : travaux attribués à l'entreprise GARRIGUES. En attente de confirmation du financement.

2017 et ceux à venir...

Mise en accessibilité des bâtiments : les dossiers administratifs et de consultation des entreprises sont en cours de constitution par le maître d'œuvre ARCHI CONSEIL.
Certains travaux feront l'objet d'une demande de dérogation.
La plus grande partie des travaux restants sera réalisée par des entreprises spécialisées après appel d'offres, d'autres en régie par les services techniques municipaux, d'autres enfin en régie par les services techniques du syndicat de voirie-SIVAC.
Mais aussi dans les tuyaux quelques études de projets pour 2018 : les effacements de réseaux envisagés rue de Peyrou, à Artigues, et sur la VC 19 ; les travaux de voirie envisagés rue des Jonquilles (Lot. LUCE), rue des Lilas (Lot. BEL VAL) et rue Georges Brassens (Lot. BORIE), la VC 19, la VC 3 vers Artigues, le ralentisseur sur le RD 310 à hauteur du lotissement LAROQUE BASSE…
Sans oublier les travaux d'accessibilité pour 2018 (Halle des sports, boulodrome et piscines)

FEUX ET RADARS PÉDAGOGIQUES : LA CARTE DE LA SÉCURISATION

C'était un engagement de notre campagne : la mise en place de dispositifs nécessaires pour réduire les vitesses excessives, sources majeures d'insécurité observées sur l'ensemble de la commune.
La départementale et ses 12 000 voitures / jour était évidemment ciblée. Mais pas que…
On peut affirmer aujourd'hui que l'engagement a été tenu. Avec déjà sur la RD 656, la mise en place sur toute la traversée du bourg de nouveaux feux intelligents, avec en prime, à l'entrée de l'agglomération (face aux anciens établissements Tonon), la présence de feux tricolores dits «récompense» qui passent systématiquement au vert quand la vitesse est respectée (en l'occurrence : 50km/h).
A cette disposition « sécuritaire », s'ajoute la mise en place de plusieurs radars pédagogiques, au nombre de cinq aujourd'hui, sur l'ensemble de la commune. Le premier a été installé sur la très roulante rue Tenbury Wells, juste après les travaux de revêtement.
Quatre autres viennent de compléter ce dispositif. Un à Artigues, sur la nationale 21, dans le sens Agen-Villeneuve / Lot, un sur la RD 310, près du site scolaire de Villemin, un sur la VC 19, dans la descente au niveau du cimetière, et un autre, enfin, dans les zones artisanales et industrielles de Pont-du-Casse. Un de ces cinq radars sera amovible et pourra être déplacé au gré des besoins.
Des radars pédagogiques qui permettront en plus à la collectivité d'avoir des données précises sur les vitesses observées dans les deux sens et sur le flux circulatoire (nombre de véhicules par jour...).
Un travail de sécurisation que l'on doit notamment au croisement de plusieurs commissions municipales (Travaux et Environnement).
Un grand merci à nos élus Michel Marquant, Cathy Scouppe, Cyril Guilbert et Jean-Paul Goubard.

Le vibrant hommage républicain

Le Maire honoraire de Pont-du-Casse, Gilbert Fongaro nous a quittés le 20 octobre dernier. A l'initiative de la municipalité, et avant la cérémonie religieuse, un hommage républicain a réuni près d'un demi-millier de personnes sur le parvis de l'hôtel de ville. Elus, agents, amis, concitoyens, ils étaient nombreux à vouloir lui dire au-revoir. Voici le discours qu'a prononcé, à cette occasion, le premier magistrat de Pont-du-Casse, Christian Delbrel.

« On lui devait bien ça !
Cette cérémonie républicaine était la moindre des choses que pouvait initier, en cette douloureuse circonstance, l'équipe municipale pour rendre officiellement hommage à cet homme dont le nom restera à jamais gravé dans l'histoire de notre commune.
Gilbert Fongaro c'était Pont-du-Casse.
Et Pont-du-Casse c'était Gilbert Fongaro.
Incroyable clin d'œil du destin : il a vu le jour durant l'hiver 1932, à Bajamont, la commune voisine, au lieu-dit - ça ne s'invente pas - « Pont-du-Casse ».
Pont-du-Casse c'était sa ville, c'était sa vie. Toute sa vie. Toute une vie au service de sa ville.
Il vivait Pont-du-Casse, il respirait Pont-du-Casse, il mangeait Pont-du-Casse, il dormait Pont-du-Casse, il pensait Pont-du-Casse, il rêvait Pont-du-Casse…
Il était Pont-du-Casse, tout simplement…
Fraîchement élu Maire au printemps 1965, à l'âge de… 33 ans, son premier coup de ciseau inaugural il le donne à la Candélie, pour l'ouverture de la fameuse structure psychiatrique en terre cassipontine.
A l'époque, tout le monde l'a pris pour un fou ! Le Centre Hospitalier Départemental comptabilise alors plus de lits (800) que la commune ne compte d'habitants (un peu moins de 800). Cinquante ans après, quand il renonce à briguer un neuvième mandat, « sa » ville avoisine les 4500 âmes, alors que la Candélie, premier employeur de la cité, a divisé par trois son nombre de lits.
Des chiffres qui en disent long sur la mutation de Pont-du-Casse, petite bourgade rurale qui s'est transformée, en quelques décennies, en ville périurbaine.
Ce développement, on le doit à un homme : Gilbert Fongaro, le capitaine indestructible des diverses équipes municipales qui se sont succédé à la tête de la mairie.
On pourrait énumérer, ici, tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a entrepris, tout ce qu'il a impulsé durant ce demi-siècle, mais on y passerait sûrement la journée et peut-être même la soirée.
Vous dire simplement que les zones artisanales et industrielles, le centre commercial, les lotissements, le centre culturel, la salle des fêtes, le complexe sportif, les sites scolaires, la piscine, la halle des sports, les ronds-points à l'entrée et à la sortie de la ville, le tissu associatif, et j'en oublie forcément, c'est lui.
Gilbert Fongaro a été bâtisseur, entrepreneur, visionnaire avant tout le monde.
Il a construit sa ville comme on façonne une œuvre d'art. Avec amour et passion. Et un certain talent. Pilier du « Poncétisme » et figure centrale du Radicalisme Valoisien, cet ancien négociant en machines agricoles, sut habilement jouer de ses solides amitiés politiques pour toujours tirer le meilleur profit pour Pont-du-Casse.
Il fut un incroyable accélérateur de projets en même temps qu'un redoutable homme de terrain et un très fin négociateur.

à Gilbert Fongaro (1932-2017)

Pugnace, déterminé, moderne, humain, malin, combattif, bourreau de travail, il incarnait mieux que quiconque la fonction de Maire. Un rôle taillé sur mesure.
Proche de ses administrés, à l'écoute de la population, il ne manquait jamais une assemblée générale, un loto, un concours de belote, un repas des anciens combattants, une cérémonie, une pièce des Comédiens du Chêne. Il ne prenait jamais de vacances, ou si peu…
Pont-du-Casse, c'était sa vie. La mairie, sa maison. La politique, sa passion…
Et quel plus beau symbole que de lui rendre hommage, aujourd'hui, sur le perron de l'hôtel de ville, devant une mairie qu'il a dirigé durant près d'un demi-siècle et huit mandats consécutifs. Le record ne sera pas battu…
Gilbert Fongaro, qui a rendu tant d'hommages durant sa vie d'élu de la République, qui raffolait de toutes sortes de protocole, aurait tant aimé être là, parmi nous, entouré de ses amis, de ses concitoyens, pour célébrer sa mémoire et son œuvre, sur cette place hautement symbolique, qu'il avait pris soin de rebaptiser « place Jean François-Poncet », en témoignage de son amitié éternelle, à son guide, à son mentor de toujours, l'ancien Ministre des affaires étrangères et président emblématique du conseil général.
Avec son départ, oui, c'est tout un pan de la vie politique locale qui disparait. Lui qui fut donc Maire, mais aussi sénateur suppléant, député suppléant, conseiller régional, conseiller général, conseiller communautaire et également président de divers syndicats comme le SMVAC (le Syndicat Mixte de Voirie d'Agen Centre) aujourd'hui rebaptisé SIVAC, Darel ou encore celui de la Masse et de la Laurendanne qu'il créa de toutes pièces, au lendemain des fameuses inondations de 1993…,Il protégea notre commune de toutes ses forces.
Celui qui fut enfin l'emblématique Président du musée du machinisme agricole aura marqué de son empreinte le paysage politique de notre territoire.

Aujourd'hui, c'est tout Pont-du-Casse qui le pleure.
Mais aussi celles et ceux qui ont eu la chance de croiser sa route, de travailler avec lui, de batailler contre lui. Il n'aura jamais laissé personne indifférent.
Nous sommes tous les héritiers de Gilbert Fongaro. Et c'est le nouveau Maire de Pont-du-Casse qui vous le dit. Avec fierté et émotions.
Je mesure tous les jours qui passent, la chance que j'ai d'être là. A la tête de cette commune qu'il aura marquée au fer rouge.
On ne vous oubliera pas.
On ne vous oubliera jamais.
Reposez en paix Monsieur Fongaro… »

Rythmes Scolaires

Cette année scolaire est le théâtre de bon nombre de communiqués sur le thème des rythmes scolaires. A Pont-du-Casse, la réflexion a débuté au centre culturel par une réunion publique d'information autour du thème : « l'intérêt de l'enfant », préoccupation commune à tous les protagonistes et primordiale dans ce débat de la répartition des 24 heures hebdomadaires de classe sur 4 jours ou 4,5 jours. Des intervenants de choix se sont prêtés au jeu des questions/réponses : C. Duprat directeur départemental des Francas , Marie Chaudières conseillère d'éducation représentant l'état (DDCSPP) , M. Hélène Lahaye, médecin scolaire de notre secteur, Hélène Vayssier et Germain Soulard directeurs des écoles, Angélique Péberat et Gilles Perchoc parents APE, Françoise Meynard et J. Michel Marcenach élus en charge de l'enfance. Les échanges ont été nourris, constructifs , argumentés donc très riches. Les élus absolument pas déterminés sur une position, sont venus s'informer pour se prononcer d'ici le début d'année 2018». Les paramètres pris en compte peuvent être multiples et propres à tout un chacun mais l'enjeu de la considération spécifique de l'enfant reste important. » déclare Françoise Meynard , adjointe à « l'enfance ». Les organisateurs élus ont un regret quant au peu de participation des parents pas même 10 %; cette soirée, aux dires des personnes présentes s'est avérée pourtant très intéressante.

2ème étape : un Comité de pilotage extra-municipal en place

La Municipalité a souhaité associer les partenaires institutionnels pour fixer les modalités et le calendrier de la poursuite de la réflexion. Ce comité (COPIL) réunissant M. Le Maire, des enseignants, des parents élus aux conseils des écoles, la directrices des services de la mairie entourée de quelques agents de la collectivité et les élus de la commission « enfance » ont échangé sur les choix différents de chacun et les argumentaires associés. Il a fixé également les choix d'horaires et d'organisations d'activités périscolaires. Avec ces éléments, il a établi un questionnaire que les enseignants ont remis aux familles.

3ème étape : A l'école, on consulte... les enfants.

Après l'école élémentaire du Bourg, la semaine précédente, pendant les ateliers TAP à leur tour, les élèves de Villemin, ont retrouvé Julien et Mickaël, les directeurs TAP. Afin d'être compris des plus jeunes, ils ont illustré visuellement leur propos explicatif sur les deux organisations possibles (4,5 jours et 4 jours). Puis, de façon très démocratique, chacun a donné son avis lors d'un vote dans l'urne ; « Comme une vraie élection ! » ont-ils remarqué !
C'est un élément consultatif supplémentaire pour le COPIL extra-communal qui travaille sur ce thème 4 Jours / 4,5 jours.

	4 jours	4 jours et demi	Je ne sais pas	Total
VILLEMIN	54	39	6	99
BOURG	47	34	7	88
Total	101	73	13	187
	58,05%	41,95%		

La consultation se poursuit : 4ème étape…

Quelques jours plus tard, un groupe restreint du COPIL s'est retrouvé pour recenser les réponses des parents. Un dépouillement électoral en bonne et due forme, une vraie organisation démocratique.
Le COPIL à nouveau réuni dès le lendemain, est informé du résultat de la consultation des parents et de celle des enfants.

repasse à 4 jours !

ELEMENTAIRE				
Inscrits 358		Participants 290	Taux de participation 88,01%	
4 JOURS		4 JOURS ET DEMI		
166 voix : 57,24%		124 voix : 42,76%		
TAP : 77 voix 46,39%	Accueil de loisirs: 54 voix 32,53%	TAP : 93 voix 75%	Accueil de loisirs : 18 voix 14,52%	
		8h40/12h 13h30/15h20 40 voix 32,26%	8h40/12h 13h45/15h35 44 voix 35,48%	Sans préférence 34 voix 27,42%

MATERNELLE			
Inscrits 195	Participants 172	Taux de participation 88,21%	
4 JOURS	4 JOURS ET DEMI		
90 voix : 52,94%	82 voix : 48,24%		
	8h45/12h 13h30/15h30 20 voix 24,39%	8h45/12h 13h45/15h45 21 voix 25,61%	Sans préférence 22 voix 26,83%

TOTAL ELEMENTAIRE + MATERNELLE		
4 JOURS	256 voix	55,41%
4 JOURS ET DEMI	206 voix	44,59%

Les membres ont accueilli avec enthousiasme l'annonce du retour massif des questionnaires des parents (88 % en maternelle et 81% à l'élémentaire).
Il a défini également le type d'information à donner aux familles sur ces résultats et programmé la réunion des 2 conseils d'école élémentaire et maternelle du 8 janvier 2018, date à laquelle chaque conseil arrêtera par un vote, sa position sur la demande ou pas de dérogation à la loi de la semaine scolaire actuelle de 4 jours et demi.

5ème étape, *les conseils d'école se prononcent*

En ce jour de rentrée des vacances de noël, les deux conseils des écoles élémentaire et maternelle se sont réunis en session extraordinaire, l'un après l'autre, pour affirmer après un vote de leurs membres, leur position auprès des instances académiques.
Les 13 votants de la maternelle et les 21 de l'élémentaire se sont finalement accordés pour demander respectivement à 69 % et 62% , une dérogation auprès du directeur des services académiques et pouvoir ainsi organiser à partir de la rentrée de septembre, la semaine scolaire sur 4 jours.

6ème étape, *le Conseil Municipal délibère « le retour à 4 jours »*

Par sa démarche tout au long de ce dernier trimestre, la Municipalité a tenu à se « nourrir » des diverses consultations (parents, enseignants, enfants, professionnels de l'enfance) pour prendre sa délibération en dernier maillon de la réflexion lancée en début d'année scolaire. C'est chose faite en ce 10 janvier, elle a suivi la position majoritaire des enseignants, des parents et des enfants et s'est prononcée à l'unanimité pour le retour à la semaine de 4 jours. Cette proposition conjointe des conseils d'école et du conseil municipal illustrée de l'organisation précise scolaire et périscolaire de la semaine de l'enfant a été présentée à l'Inspecteur d'Académie qui est seul, décisionnaire du rythme scolaire qui sera mis en place en septembre 2018 dans les écoles de Pont-du-Casse.

Dernière minute
Fermeture d'une classe

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, la maternelle de Pont-du-Casse perdra une classe à la rentrée de septembre 2018. L'inspection Académique vient de le confirmer officiellement, au regard des effectifs. Cette fermeture n'altèrera en rien les conditions d'accueil de vos enfants sur les sites cassipontins.

Le dernier trimestre

Reprise des activités TAP

Une semaine après la rentrée des classes, c'était la reprise des activités TAP à l'élémentaire de Pont-du-Casse, ; une quinzaine d'ateliers proposés aux 194 élèves inscrits cette année. Un cycle de 3 heures hebdomadaires, les mardis et jeudis de 15h20 à 16h40 managé par Julien Duriez, nouveau directeur de cette partie du temps périscolaire.

L'équipe organisatrice a pris soin de réunir au préalable, tous les animateurs pour rappeler les éléments nouveaux du fonctionnement général, quelques points essentiels du règlement intérieur, donner les dernières consignes.

Julien, le directeur et les intervenants ont ainsi eu un moment d'échanges, de questionnement, nécessaire pour aborder sereinement cette nouvelle année TAP ! Une reprise dans la pratique de ces ateliers en partenariat avec le monde associatif cassipontin.

L'organisation habituelle TAP en petits groupes d'enfants, spécifique aux classes maternelles a aussi repris quelques semaines plus tard, le 26 septembre.

Ambiance scolaire à Régadous

Les élèves des 9 classes de l'école élémentaire se sont déplacés jusqu'au stade communal de Régadous, pour tester leur performance en matière de course d'endurance.

Les entraînements successifs dans la cour depuis la rentrée scolaire leur ont permis de se mettre à l'épreuve à plusieurs reprises et de s'engager finalement sur une distance personnelle pour cette dernière phase du projet sportif. Certains ont tenu à se dépasser pour l'événement sous les encouragements de leurs équipiers qui consignaient le nombre de tours de terrain vraiment parcourus ! « Pas de triche !! »

Des parents, des élus, des agents de la collectivité sont venus nombreux soutenir ces « coureurs aux joues rouges », météo glaciale oblige !

Pour une première locale, ce Relais du Chêne a rencontré un vif succès auprès des enfants, de leurs enseignants et des spectateurs qui saluent cette sympathique initiative et la participation enthousiaste des petits sportifs. Le rendez-vous 2018 est déjà retenu dans les projets scolaires futurs.

Halloween avec l'Association des Parents d'Elèves

Pour ce rendez-vous annuel, une salle des fêtes aux décors travaillés, des parents d'élèves déguisés proposant des douceurs et des jeux, bref tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette soirée une belle réussite. On rajoutera de magnifiques citrouilles d'Halloween apportées par les participants, des monstres, des sorcières, des araignées et leurs toiles, des jeunes grimés à l'activité débordante et un zeste de bonne humeur : pari gagné pour l'APE. Cette soirée multi-générationnelle réunissant les familles agrandies des grands-parents, s'est poursuivie avec le concours de cucurbitacées : un choix compliqué pour les membres du jury car les participants ont montré une imagination et un savoir-faire impressionnant. Vivement Halloween 2018 !

2017 dans nos écoles

Les marchés de Noël

Cette année, une organisation nouvelle dans les deux structures scolaires quant aux marchés de Noël : la Maternelle accueillait le public dans sa salle de jeux de Villemin et au même moment, les enseignants de l'élémentaire de leur côté du bâtiment Villemin ; une simple transition, le petit couloir, permettait une déambulation plus fluide, une ambiance plus sereine.
Sur les étals de chaque classe, la création rimait avec imagination et décoration… Petits et Grands se sont attachés à produire de jolis objets soigneusement décorés dans des couleurs traditionnelles de vert et rouge, or et argent pour attirer le regard curieux de Papa et Maman !
Chacun les guidait vers sa réalisation personnelle, savamment mise en valeur par la maîtresse ou le maître.
Crêpes et biscuits de toutes sortes confectionnés par les parents, avaient aussi un étal bien pourvu ; merci aux volontaires d'avoir encore cette année donné du temps pour le plaisir de tous et celui de vos enfants.
Des deux côtés, une tombola dotée de nombreux lots a également attiré les plus joueurs !
Une ambiance chaleureuse, conviviale, l'occasion de réunir les enfants et leurs enseignants, les parents attentifs à la vie de l'école, le personnel toujours prêt à apporter sa collaboration. Comme d'habitude, une réussite que nous attendons impatiemment d'une année sur l'autre !

Noël : spectacle à la Maternelle

Avant le départ en vacances imminent, les enfants de l'école maternelle ont vécu une semaine festive, magique... de Noël. Elle a débuté avec le marché dans la salle de jeux, se poursuit ce mercredi au centre culturel avec un spectacle de la Compagnie TACT où deux comédiens, Emmanuelle et Xavier ont abordé la notion du temps, des saisons, très formatrice dans ces jeunes années.
Pirouette, le personnage du conte, connaît les repères classiques cristallisant les saisons tels les animaux, les fruits d'automne, les chants d'hiver et les a conjugué avec une histoire pour chaque saison…
Tous ces rudiments rythmés au son d'instruments orientaux et quelques pas de danse attiraient la participation et l'attention des enfants.
Le sethâr, le nay, la guitare, le tambourin persan et le violon leur ont été présentés à la fin, un autre rebondissement pour capter ce jeune public, une matinée récréative de Noël !

Noël : un goûter à l'élémentaire

La semaine festive de Noël se passe aussi chez les Grands de l'élémentaire. Ils l'ont débuté également avec un marché où pratiquement tous les parents se sont succédé dans le hall de l'école Villemin. Ces élèves et leurs enseignants l'ont poursuivie jeudi avec la projection d'un film au centre culturel qui a réuni les neuf classes.
L'après-midi était consacrée au goûter dans les deux réfectoires, un goûter traditionnel avec chocolat chaud, brioche et chocolats. En cette journée de brouillard, les enfants et les maîtres l'ont bien apprécié, en ont redemandé ; un bon moment convivial, familial même, en compagnie des agents avant le départ en activités TAP.

Le Père Noël à la Maternelle !

Dans le brouillard cassipontin , le vieux bonhomme dans son manteau rouge et blanc sillonnait les rues pour rendre visite aux enfants des écoles maternelles, non pas sur son traîneau, «les rennes étant restés dans la grange pour se restaurer et se reposer… »
Dans l'ambiance feutrée de chaque classe, chaque groupe l'a accueilli très sagement par une chanson, un dessin, une réalisation personnelle ou une danse.
Tous ces jeunes élèves ont bien compris qu'aujourd'hui, Papa Noël est là pour les rencontrer et combler les classes de cadeaux collectifs.

Une soirée TAP « bon enfant »

Fin janvier, au Diapason, avait lieu la première restitution de cette année scolaire, des activités TAP qui, durant 3 heures hebdomadaires, initient les enfants à une quinzaine de disciplines culturelles ou sportives.
Dans cette salle de spectacle comble, les familles ont pu constater l'évolution de leurs enfants sur scène ou sur site grâce à la vidéo, dans un climat de jeu bienveillant indispensable après la classe.
Certains petits artistes un peu impressionnés devant cette assemblée se sont vite laissés emportés par l'euphorie du groupe. Le programme était très varié : des chants rythmés en français, en anglais, des évolutions gymniques toujours dynamiques, parfois en costume, diverses selon les ateliers, des supports de lecture avec des mises en scène attrayantes comme le kamishibaï ou le théâtre d'ombres.

A l'image de l'organisation quotidienne des TAP mise en place par la municipalité, cette soirée s'est déroulée dans une ambiance sereine, conviviale, « bon enfant » orchestrée par Julien, le directeur des TAP, maître de cérémonie d'un soir grâce à la mobilisation d'une trentaine d'agents communaux, animateurs, élus bénévoles autour des enfants, à la régie ou à la sécurité, un dispositif contraignant mais tellement confortable pour la réussite de cette manifestation qui s'est, cette fois encore, confirmée.
Un grand merci à tous pour votre dévouement auprès des enfants !
Nous vous donnons déjà rendez-vous le vendredi 6 avril pour la prochaine et dernière édition des soirées TAP, version 2017/18.

Poèmélodie , une première...

Faire partager des moments de poésie classique, exporter cet exercice habituellement très scolaire était un défi fébrile pour Stéphane Bolle, enseignant de la classe de CM1. Il fallait créer une programmation suffisamment attractive très éclectique pour donner envie aux enfants de se produire sur scène en les mêlant à des élèves de l'école de musique dirigée par Sylvie Massalaz . Ce samedi après-midi au Diapason, Sylvie M. et Stéphane B. ont gagné ce pari: Regroupés en 3 thèmes « Contemplations» , « les arts »et « l'amour », des poètes classiques comme Baudelaire , Apollinaire, Ronsard, Verlaine, Prévert ont dialogué avec des auteurs ou interprètes de chansons populaires comme Renaud, Patricia Kaas et des compositeurs de morceaux de guitare.
Un challenge pour ces enfants devant un public familial conquis d'avance.
La chorale de l'école de musique était venue prêter main forte à cette prestation musicale. Belle leçon de partage que cette première de «Poèmélodie ».

Participation citoyenne : Pont-du-Casse s'engage

C'était un engagement de campagne lors des dernières municipales. Il a été tenu. La ville de Pont-du-Casse a officiellement paraphé le protocole de « participation citoyenne », courant octobre, en salle du conseil.
Cette signature s'est déroulée en présence de Madame Emmanuelle Guenot, Sous-Préfète, Directrice de cabinet représentant Madame le Préfet de Lot-et-Garonne, du Chef d'escadron Christophe Collin-Dufresne, Commandant de la compagnie d'Agen, du Major Bernard, du Maire de la commune Christian Delbrel, de Cathy Scouppe, Adjointe à l'environnement et à la tranquillité publique, de nombreux élus cassipontins et d'une vingtaine de référents-relais.
Ce nouveau dispositif est une vraie démarche partenariale, solidaire et participative. Il doit sensibiliser les habitants d'une commune, d'un quartier, d'un lotissement en les associant à la protection de leur environnement. « La participation citoyenne n'a pas vocation à se substituer aux actions des forces de l'ordre » rappela en préambule le premier magistrat de Pont-du-Casse, avant d'ajouter « l'idée centrale c'est de créer un véritable maillon humain de solidarité et de bienveillance, entre voisins, riverains, habitants d'un même quartier.
L'idée c'est aussi de créer ou de recréer du lien entre les administrés, aux côtés de la municipalité et de la gendarmerie nationale. « La participation citoyenne consiste à développer une chaine de vigilance et de diffusion pour améliorer la prévention de proximité et faciliter l'échange d'informations entre la population et les forces de sécurité » insista pour sa part Emmanuelle Guenot.
A ce jour, suite à la réunion publique organisée cet été au centre culturel, vingt Cassipontins se sont engagés, sur la base du volontariat, dans ce dispositif. Ils étaient présents lors de la signature du protocole.
Une vraie démarche citoyenne et participative qui les honore et dont se félicite l'équipe municipale, engagée dans une vraie lutte contre les cambriolages et autres incivilités.
Ces référents se sont retrouvés en mairie fin décembre pour un échange avec la gendarmerie et la municipalité. Le guide du « parfait » référent leur a été remis en mains propres.

Si on parlait de la santé mentale…

Organisées par le Centre Hospitalier Départemental de la Candélie, les 29èmes semaines d'information sur la santé mentale se dérouleront, du 12 au 25 mars 2018, sur l'ensemble du territoire lot-et-garonnais. Cette année le thème a été décliné autour de la parentalité et de l'enfance. « Le bien-être, c'est être bien. C'est un droit et un devoir, envers soi, envers les autres, dès le plus jeune âge ». La question du bien-être et de la préservation d'une bonne santé mentale tout au long de sa vie se pose très tôt. Cette 29ème édition des SISM sera l'occasion d'échanger autour de pistes d'actions possibles pour favoriser le bien-être des enfants, promouvoir la santé mentale dès le plus jeune âge, accompagner la parentalité de tous et en particulier des personnes souffrant de troubles psychiques.
La commune de Pont-du-Casse s'associera pleinement aux différents manifestations (débat, table ronde, expos…)

LA CANDÉLIE

Médiathèque municipale :

L'année 2018 est synonyme de nouveauté à la Médiathèque.
Vous pouvez désormais emprunter 6 livres ou revues, 2 CD, 2 DVD et 1 liseuse par carte de lecteur. Pour une durée de 3 semaines.
Une préférence pour le numérique ? Votre abonnement à la médiathèque vous donne accès (sans frais supplémentaire grâce à la Médiathèque Départementale de Prêt du Lot-et-Garonne) à de multiples ressources numériques de chez vous : e-books, presse en ligne, films en streaming... Pour cela, il suffit d'obtenir votre identifiant et mot de passe à l'accueil de la médiathèque.

Cette année 2018 s'annonce également riche en nouveautés du côté des animations. Lecture, création, jeux, musique et cinéma rythmeront nos évènements de février à juin…

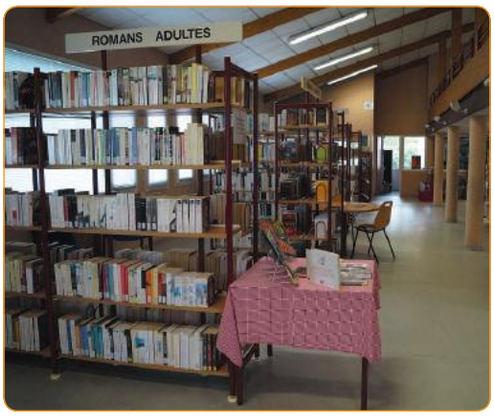

Pour toute la famille

POÈMÉLODIE > **Les samedis 7 avril et 30 juin à 16h à la Médiathèque.** Elèves de l'école élémentaire et Ecole de Musique de Pont du Casse s'associent pour vous offrir un moment de douceur autour de poèmes et de chants rythmés par la mélodie des guitares…
SPECTACLE DU PRINTEMPS DES POÈTES > **Samedi 17 mars à 18h30 au Diapason.** L'ardeur est mise à l'honneur pour ce 20ieme Printemps des Poètes. Au programme de cette soirée : théâtre, musique, et chant avec L'Ecole de Musique et les Comédiens du Chêne.
THEA > **Jeudi 17 mai, après-midi au Diapason.** Quelques classes des écoles de Pont-du-Casse, Bias, Dausse, Laugnac et Savignac sur Leyze montent sur scène avec leur interprétation des pièces de théâtre de Stéphane Jaubertie, qui sera présent.

PROJECTION D'UN FILM EN PLEIN AIR > **Vendredi 1er juin.** Soirée (horaire à définir). Sur l'esplanade du centre culturel, venez assister à la première projection d'un film en plein air à Pont-du-Casse. De la restauration sera proposée sur place par le Syndicat d'Initiative avant le film. Détails à venir.
DU CINÉMA À PONT-DU-CASSE > **Du vendredi 1er au dimanche 3 juin.**
De nombreuses animations vous seront proposées dans les différents lieux culturels de Pont-du-Casse. Nous peaufinons encore le programme…

Pour les enfants

LES BÉBÉS LECTEURS > **Les vendredis à 9h30 : 12 et 26 janvier, 9 février, 2, 16 et 30 mars, 27 avril, 18 mai, 1ier, 15 juin et 29 juin.** Assistantes maternelles, parents ou grands-parents d'enfants de moins de 3 ans, vous êtes les bienvenus à ces moments de lecture, de chant et de partage privilégiés.
SOIRÉE PYJAMA > **De 3 à 6 ans. Vendredi 2 mars à 19h30 à la Médiathèque. Histoires de la ferme.**
SOIRÉES MYSTÈRE > **De 7 à 10 ans. Vendredi 2 février à 19h30 et vendredi 30 mars à 19h30 à la Médiathèque.**
La médiathèque devient le temps d'une soirée le lieu où se déroulent un jeu de piste, une chasse au trésor, une enquête policière ou quelque chose de magique…
JEUX AUTOUR DU CIRQUE > **Avril** (date à définir). Jouer à des jeux de société tout un après-midi à la médiathèque ? En, avril, c'est possible !
LES ATELIERS DU PRINTEMPS DES POÈTES AVEC MARIE-CLAIRE GRABIER > **Les samedis 3 et 10 mars après-midi (horaire à définir) à la Médiathèque.**
Ecriture, lectures et ateliers créatifs sont au programme.
Une restitution aura lieu **le samedi 17 mars** (horaire à définir).
CONTES ET LÉGENDES AU CHÂTEAU DE CAMBES > **Le vendredi 4 mai à 19h30.**
A partir de 7 ans. Découvrir ou redécouvrir des contes traditionnels dans un lieu unique…

: ça bouge !

Pour les adultes

LA NUIT DE LA LECTURE > Elle s'est déroulée le **vendredi 19 janvier** au Château de Cambes à Pont-du-Casse.
SOIRÉE JEUX AUTOUR DE LA BANDE DESSINÉE > **Vendredi 6 avril à 19h30 à la Médiathèque.**
BALADE LITTÉRAIRE > **Vendredi 1er juin** (horaire à définir). Le départ est donné sur l'esplanade du centre culturel. Avec l'association cassipontine de randonnée pédestre, goûtez aux délices d'une balade ponctuée de moments de lecture…
L'ensemble des animations sont gratuites et sur inscription auprès de la Médiathèque ou par téléphone au 05.53.67.56.09 ou par mail : mediatheque@ville-pontducasse.fr
Nous vous rappelons que depuis mi-octobre, de nouveaux horaires d'ouverture sont proposés : mardi de 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, jeudi de 17h à 19h, vendredi de 14h à 18h et samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Pour en savoir un peu plus sur notre travail… Durant les heures de fermeture de la Médiathèque, nous accueillons toutes les classes de maternelle et d'élémentaire de Pont-du-Casse chaque mois. Nous intervenons également à la crèche une fois par mois et à la MARPA deux fois par mois.
Marie-Pierre et Vénézia vous attendent à la médiathèque…

Les nouveaux horaires

Mardi 14h-18h
Mercredi ..... 10h-12h et 14h-19h
Jeudi..... 17h-19h
Vendredi 14h-19h
Samedi..... 10h-12h et 13h30-17h30

La nuit de la Lecture au château de Cambes

Vendredi 19 janvier s'est tenue la première Nuit de la Lecture cassipontine.
Plus de soixante-dix personnes étaient présentes au Château de Cambes pour écouter neuf lectures à haute voix.
Des lectures de passages extraits de Nos richesses de Kaouther Adimi, Bakhita de Véronique Olmi, Ma reine de Jean-Baptiste Andréa, L'ordre de jour d'Eric Vuillard, La disparition de Josef Mengele d'Olivier Guez, Point Cardinal de Léonor de Récondo, Le déjeuner des barricades de Pauline Dreyfus, La tour abolie de Gérard Mordillat et De l'influence de David Bowie sur la destinée des jeunes filles de Jean-Michel Guenassia.
L'équipe de la Médiathèque, Marie-Pierre et Venezia, remercient chaleureusement Chantal et Jean-François Gazielly pour leur accueil dans ce lieu magique qu'est le Château de Cambes; Christine, Jean-Michel, Marie-Carmen, Marie-Josée, Michel et Nadine de s'être prêtés au jeu de la lecture ; Alain Bourgasser pour ses conseils; le comité de jumelage, le club des loisirs de Pont-du-Casse et bien évidemment les spectateurs.
Sans nul doute, rendez-vous en janvier 2019 pour la prochaine édition !
Si vous souhaitez vous aussi goûter aux joies de la lecture à haute voix lors de prochaines animations, **contactez la Médiathèque par téléphone au 05.59.67.56.09 ou par mail : mediatheque@ville-pontducasse.fr**

Culture : demandez la programmation !

Durant ce début d'année 2018, L'Office Municipal d'Action Culturelle (OMAC) présidé par Jean-Michel Marcenach poursuit sa déclinaison des « 3 » avant l'évènement majeur que sera le weekend cinéma de début juin. Après les 3 danses, spectacle inédit et apprécié du public, qui a vu la scène du Diapason accueillir 3 compagnies aux chorégraphies différentes mais avec un final commun, l'OMAC vous propose:

« Les 3 Talents » le 9 février 2018

MOON ROSE AVEC DALILA LABORDE, accompagnée de Vincent Massalaz au piano, créera l'émotion dans un esprit Pop-Jazz qui fera sans nul doute chavirer le Diapason.
Une voix bouleversante, tripale, une frenchie-blues, avec de nuances veloutées capables d'intimisme avant d'attaquer le rauque de la passion.

CHISTIAN DEFENIN & VINCENT TOUREILLES : un duo voix guitare et harmonica bluesy. Ils revisitent les classiques du rock'n'roll, de la country et du blues aussi parce que toute la musique qu'on aime... vous connaissez la suite !

LE DUO MONKEY SHOULDER interprète essentiellement des reprises Blues/Jazz choisies dans les grands standards mais laisse volontiers la place à quelques notes de Beatles ou David Bowie...

« Les 3 voix » le 11 mars 2018

OMAR HASSAN : On ne présente plus cet ex rugbymen à la reconversion réussie. Il nous fera voyager à travers son pays natal, L'Argentine, au travers de tangos et de chants latinos.
MARGOT FILLOL : Quoi de plus normal que de mettre à l'honneur cette Cassipontine, ancienne pensionnaire de notre école de musique, qui fait carrière à Toulouse mais aussi avec les chants de Garonne.

JEROME CHAUMET : sa voix de ténor se prêtera à l'interprétation d'opérettes et d'opéra célèbre.

MARC-OLIVIER POINGT accompagnera ces artistes au piano. Fort d'un parcours déjà riche en diversité et en rencontres, il sera le petit plus de cette belle soirée.

« Davy Kilembe » le 23 mars

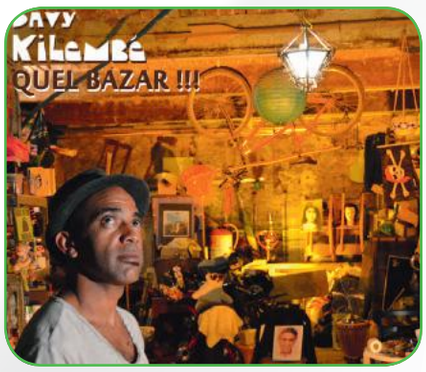

L'OMAC, en collaboration avec Voix du Sud, l'école Villemin et le collège Ducos-du-Hauron, prend part à la résidence d'artiste qui se conclura par un concert de Davy Kilembe dont la première partie sera assuré par les élèves.
Fort du succès de l'année précédente avec Guillo, ce projet permettra à de nouveaux scolaires de découvrir un atelier d'écriture qui les amènera à mettre en musique leurs textes sous la houlette d'un artiste confirmé : DAVY KILEMBE.
Loin des sentiers battus, une écoute attentive donne à réfléchir, autant qu'à se laisser porter par ses rythmes aux influences « soul ».
Il ne se cache derrière rien, ni personne, cet homme chaleureux et talentueux. Il mérite d'être mis en lumière. D'une très grande générosité sur scène, d'une vraie simplicité, cet artiste appelle le respect.

« Salon de printemps » du 30 mars au 6 avril

Divers artistes (peintres, sculpteurs…) Lot-et-Garonnais exposeront leurs œuvres à la salle des fêtes. Vernissage le 30 mars .
Notre invité d'honneur nous présentera des œuvres autour de la BD.

« Autour du cinéma » les 1, 2 et 3 mars

L'OMAC avec l'aide de différents partenaires cassipontains organisera un week-end sur le thème du cinéma.
Exposition de photographies originales d'acteurs et d'actrices internationales, animations à la médiathèque, balade contée, repas, cinéma en plein air et concert avec «A portée de voix».

Réservation sur le site internet : www.billetweb.fr
Renseignements : 07 82 96 91 44

Les Comédiens du Chêne : un anniversaire qui fera date !

Vous le savez forcément, les Comédiens du Chêne fêtent en ce moment leur trentième anniversaire. Des festivités qui s'étaleront sur deux années. Sous la baguette de Viviane Da Silva, la femme à tout faire de la célèbre troupe cassipontine, les festivités ont démarré ces derniers jours, avec son lot de surprises et d'émotions.

Six représentations de la célèbre pièce de Claude Magnier, « Oscar ». Un vrai bijou, qu'avait en son temps magnifié un certain Louis de Funès, aujourd'hui revisité sur les planches du Diapason par l'inimitable Francis Tortul.

Les zygomatiques ont été mis à rude épreuve. Six représentations donc - un record - pour près de 1700 spectateurs au centre culturel de Pont-du-Casse - un autre record ! -. Les Comédiens du Chêne ont frappé fort, en cette fin novembre. Il est vrai que leur réputation a depuis longtemps dépassé les frontières de notre seule cité. Ce que font les Comédiens du Chêne peu de troupes peuvent le faire. La magie opère, le bouche à oreille aussi. Ceux qui viennent, reviennent. Viviane Da Silva, qui est l'âme de cette troupe, peut être fière du chemin parcouru et de « ses » comédiens.

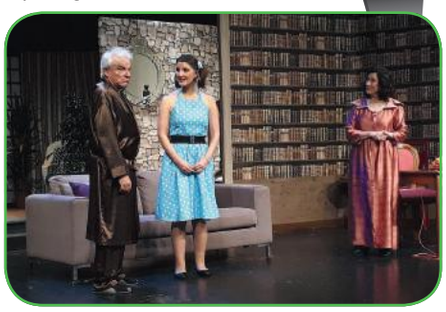

C'est une grande famille. C'est aussi et surtout un certain état d'esprit, pour ne pas dire un état d'esprit certain. Il y a celles et ceux qui foulent la scène, mais il y aussi les autres, tous les autres, les costumières, les décorateurs, les maquilleuses, les placeurs, bref toutes les petites mains qui font la grandeur cette magnifique troupe. Un grand merci à tous !

Une troupe qui s'est agrandie, en ce mois de novembre, avec l'arrivée massive de « vrais » comédiens amateurs, qui n'étaient jamais montés sur les planches.

Un pari osé, un défi complétement fou, un vrai challenge que la nouvelle équipe municipale a relevé, avec pour seule prétention d'offrir un joli clin d'œil aux Comédiens du Chêne, pour leur trentième anniversaire. Ainsi huit élus de Pont-du-Casse (Françoise Meynard, Cathy Scouppe, Laure Gavazzi, Sandrine Gayon, David Tortul, Jean-François Prieto, Jean-Michel Marcenach et Christian Delbrel) et la Directrice Générale des Services (Janine Dulis) ont foulé la scène du Diapason, lors d'un lever de rideau qui fera date dans l'histoire de la célèbre troupe de théâtre.

Une pièce « surprise », écrite et mis en scène par Madame Viviane Da Silva. Que du bonheur !

Le programme 2018

Pour **MARS,** c'est le grand événement où Théâtre, musique, danse et vidéo vont vivre dans une comédie musicale et un cabaret de renom.
Les dates : 2, 3, 9 et 10 mars en soirée (20h30) et dimanche 4 en après-midi à 15 heures.
Le samedi 17 mars, au centre culturel, théâtre, poésie, musique et flamenco sont au rendez-vous pour le printemps des poètes. Une autre facette des Comédiens du Chêne pour un rendez-vous à ne pas manquer.

En **AVRIL,** les 26, 27, 28 en soirée (20h30) et le dimanche 29 en après-midi (15 heures), une nouvelle pièce « surprise »
Et la fête des 30 ans, s'achèvera, si le temps le permet ,en plein air devant le centre culturel

EN **JUIN** les 29 et 30 juin, en soirée, à 21 heures, avec MARIVAUX à l'honneur et les enfants en lever de rideau et toujours des surprises.

Marche rose : le nouveau record de Pont-du-Casse !

Pont-du-Casse n'a pas failli à son rôle de ville marraine de l'édition 2017 d'Octobre Rose. Faut dire que le maire Christian Delbrel avait mis la barre très haute, à l'occasion de cette nouvelle marche rose, rebaptisée pour l'occasion « rando de Malou » en hommage à l'ancienne présidente du Comité Féminin 47, Malou Claverie, décédée cette année des suites de cette cruelle maladie. L'objectif était de dépasser la barre des 300 participants. Ses vœux ont été exaucés puisque… 301 randonneurs du dimanche ont finalement participé à cette marche solidaire, sur les terres cassipontines et bajamontaises, dont le nouveau député de la circonscription Michel Lauzzana venu en voisin de Bon Encontre.

Une vraie marée « rose » a déferlé dans la cité pour la bonne cause. Les deux circuits (7 et 12 kilomètres) ont fait le plein.

Un grand merci au club de rando, présidé par Michel Serrut, et à ses jalonneurs qui ont sécurisé la manifestation.

Un grand merci également au Syndicat d'Initiative cher à David Tortul et à l'Office Municipal des Sports du Président Jean-Claude Gorce qui ont comme toujours abattu un travail colossal, au départ, lors du ravitaillement et à l'arrivée, pour faire de cette matinée un grand moment de partage. Le velouté de Cresson concocté par le chef Michel Dussau fut apprécié à sa juste valeur.

Un grand merci aussi au Comité Féminin 47, à son président Yan Baudoux et à toute son équipe de bénévoles, pour leur présence et leur engagement sans limite.

Merci enfin à celles et à ceux qui avaient répondu à notre invitation. Au total, avec le concert de Rosemania et cette marche rose, ce sont plus de 5000 euros qui ont été récoltés à Pont-du-Casse. Chapeau bas !

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

A l'initiative de la municipalité, les nouveaux arrivants sur la commune étaient conviés, début décembre, à la salle des fêtes, à une réception, à la fois amicale et conviviale.

En guise d'apéritif, un clip de cinq minutes, réalisé par Jean-Claude Charron, le caméraman du site internet, leur permit de faire le tour de la cité.

Ensuite Christian Delbrel, le premier magistrat de la commune, leur souhaita officiellement la bienvenue, *« dans la ville où il fait bon vivre et bon travailler. C'est une commune dynamique, attractive, festive et participative. Vous avez fait le bon choix »* leur glissa-t-il dans un sourire malicieux.

Puis tous les élus se présentèrent à l'assistance avant que Janine Dulis, la Directrice Générale des Services, en présence de nombreux agents, n'explique le fonctionnement de la collectivité.

« Nous formons une vraie équipe, insista aussi le Maire. Elus et agents poussent dans le même sens. Nous portons tous le même maillot, celui de Pont-du-Casse. Notre priorité c'est de rendre au quotidien un service public de qualité, pour faire grandir encore notre commune, la faire avancer continuellement ». Après la remise de cadeaux (places pour assister à un spectacle, abonnement à la médiathèque, bandana du Syndicat d'Initiative, gobelet collector, stylo, diverses revues communales…), tout ce beau monde trinqua ensuite à la santé de Pont-du-Casse.

Villes et Villages Fleuris

Abonné au premier prix !

Et un, et deux, et trois… ! Pour la troisième fois consécutive, la ville de Pont-du-Casse vient d'obtenir le premier prix du concours « Villes et Villages fleuris 2017 » des communes entre 3000 et 5000 habitants. Christian Delbrel, Maire et Conseiller Départemental du canton Agen 1, Cathy Scouppe, Adjointe à l'environnement et Karine De Brito , responsable du fleurissement sur la commune, ont reçu le diplôme des mains de Pierre Camani, Président du Conseil Départemental, au centre des congrès. Ce concours récompense les actions des collectivités locales et des particuliers en faveur de l'embellissement et du fleurissement. Il met l'accent sur l'amélioration du cadre de vie, de l'environnement urbain et sur les pratiques aboutissant à un développement durable. Les notions de « gestion de l'environnement », « gestion de l'eau » et « gestion des produits chimiques » sont prises en considération par le jury.

Pour chaque évaluation établie à partir d'une grille d'analyse et de notation, le jury départemental prend en compte tous les éléments relatifs au cadre végétal : fleurs, arbres, pelouses, potager, ainsi que les différents types d'aménagement. L'importance et la localisation du fleurissement sont des éléments essentiels d'appréciation (fleurissement en pleine terre et hors sol). Par ailleurs, les enseignes publicitaires, le mobilier urbain, le patrimoine bâti (qualité, rénovation, mise en valeur par le végétal), les réseaux et la qualité de l'entretien des abords en ce qui concerne les communes sont pris en considération. Les efforts d'imagination, les variétés de formes et de couleurs sont également appréciés.

Enfin, le jury tient compte de la dimension de la commune, de sa population et de ses spécificités. Il porte également une attention particulière au fleurissement accessible aux piétons.

Pour visiter les espaces fleuris des 64 communes et 309 particuliers participants, le jury a sillonné le département sur plus de 1 700 km durant les 10 jours de la tournée estivale. Le jury départemental : Présidé par Françoise Laurent, le jury départemental est composé de Bernard Barral, Christophe Bocquet, Nathalie Bricard, conseillers départementaux, Françoise Laborde, Maire de La Sauvetat-sur-Lède représentant l'Amicale des maires, des représentants du Comité départemental de tourisme (CDT) et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), des chefs de service des espaces verts des villes d'Agen (M. Mornet), de Boé (M. Chateau), de Pont-du-Casse (Mme de Brito), de Marmane (M. Brosolo), Cocumont (M. Lagaüzère), de Nérac (M. Bresolin) de Villeneuve-sur-Lot (Mme Lavergne).

Un Cassipontin à l'honneur

Sachez enfin qu'un autre Cassipontin s'est tout particulièrement distingué. M. Dominique Lesburguères a, en effet, obtenu le cinquième prix des jardins fleuris visibles depuis la rue. Un grand merci à lui de participer de façon active à l'embellissement de la commune.

Les sapins décorés par les associations

Vous avez pu vous en rendre compte, en sillonnant à pied ou en voiture notre belle cité. Les sapins blancs fleurissent de partout, ils ont été fournis par les agents de la collectivité et décorés par les commerçants et artisans concernés au centre commercial devant les boutiques et autres structures. Merci à eux de jouer le jeu. Il y a aussi les plus grands sapins, positionnés en face de « chez Bulle » ou sur le grand rond-point d'entrée (en venant de Bajamont ou de Laroque). Ils ont été confectionnés par les hommes des services techniques. Et cette année, la commission Environnement a eu l'heureuse idée de confier la décoration des conifères en bois, à des associations de la commune ainsi qu'aux élèves de CE1/CM1 présents en TAP. Un grand merci aux « Pinceaux cassipontins », présidés par Sylvie Teulet, à Michel Chapuis et aux enfants, aux résidents de la Marpa, à « La feuille de chêne », chère à Christiane Chaumeil, à ses adhérentes Mmes Cornella, Carrié, Amoros, Metge, Chastanet, Debuysschère, à Monique Braak et Valérie Monteiro et les enfants des écoles pour avoir embelli Pont-du-Casse en cette période de Noël. Une heureuse initiative.

Changeons de regard…

Les pesticides sont présents partout dans l'environnement : ils polluent l'eau, l'air, la pluie, les sols et les organismes vivants.

Ces pollutions sont principalement d'origine agricole, mais pas uniquement : les communes et les particuliers utilisent également des pesticides.

Or, lorsque ces substances sont employées en milieu urbain, elles sont massivement entraînées par la pluie vers les rivières.

Entretien écologique :

Les pesticides ne sont pas indispensables. Il est possible d'entretenir les espaces communaux autrement. Des solutions alternatives existent. Cependant elles demandent plus de temps et plus de moyens. Aussi, la tolérance envers les herbes spontanées est indispensable.

Tolérer les plantes spontanées ne veut pas dire laisser à l'abandon.

Les pesticides, leurs dommages collatéraux :

CHEZ LES ABEILLES

Quelques milliardièmes de grammes d'imidaclopride, substance insecticide, suffisent pour qu'une abeille ne soit plus capable de retrouver sa ruche !

CHEZ LES PAPILLONS

L'utilisation massive de pesticides et la destruction des milieux naturels ont conduit au déclin dramatique des papillons qui sont parmi les espèces les plus menacées en Europe.

CHEZ LES HIRONDELLES

En France, la population d'hirondelles de fenêtre a chuté de 84 % ces 15 dernières années. Avec la destruction des nids, la principale cause de la disparition de cet oiseau insectivore est l'usage immodéré des pesticides qui le privent de nourriture.

Le saviez-vous ?

Parmi les pesticides contrôlés dans les nappes d'eau souterraine, une dizaine de ceux-ci sont responsables de la plupart des pollutions.

Ce sont tous des herbicides… et principalement d'usage non agricole.

Dans le jardin

Dans vos massifs ou au pied de vos arbres, installez des plantes tapissantes robustes et faciles à entretenir. Prenez garde à ne pas choisir de plantes invasives et préférez des variétés locales.

LES ALTERNATIVES

Quelques alternatives aux pesticides en milieu urbain :

1. Favoriser le végétal
2. Mettre des plantes couvre-sol
3. Pailler
4. Désherber à la main devant chez soi
5. Utiliser la binette
6. Désherber à l'eau chaude
7. Brûler à la flamme

Le végétal travaille pour vous !

Installez des plantes couvre-sol !

Au pied des arbres et des haies, dans les massifs,

Au pied des murs, les plantes couvre-sol forment un

Tapis dense qui empêche les herbes indésirables de pousser.

Tondez votre pelouse plus haut !

Une tonte à 6 cm du sol favorise le développement du gazon au

Détriment des mousses et des herbes indésirables.

Maîtrisez les végétaux !

Pour vos massifs, choisissez des végétaux rustiques adaptés au milieu, qui n'auront pas de difficulté à s'implanter.

Semez des prairies fleuries !

Sur des zones difficiles d'accès ou dangereuses (ronds-points, talus…), il est possible de semer un gazon ou une prairie fleurie.

Accepter certaines herbes…

Notamment aux endroits où leur développement sera limité par le piétinement ou le passage régulier des voitures.

Le désherbage sans désherbant

Le désherbage manuel d'une commune est toujours possible !

Mais il est jugé trop contraignant, d'autres procédés peuvent

être mis en œuvre.

Désherbez chaleureusement !

Le désherbage thermique consiste à faire subir un choc thermique aux plantes pour les détruire :

- Le désherbage à flammes
- Le désherbage à l'eau chaude, sous forme de vapeur, ou liquide

Balayez les caniveaux !

Un balayage régulier, mécanique ou manuel, élimine efficacement terre, graines et jeunes pousses.

Vive les herbes folles !

Sur une commune qui s'évertue à réduire l'usage des pesticides, les habitants doivent montrer une plus grande tolérance vis-à-vis des herbes spontanées.

Les mauvaises herbes ne sont pas sales

… et en plus, elles ne sont pas dangereuses !

Parce que nous n'avons pas le droit de prendre de risques pour notre propre santé et celle de nos enfants et parce que nous avons le devoir de léguer aux générations futures le meilleur environnement, adoptons une attitude citoyenne à ne plus utiliser de pesticides.

La présence de végétation spontanée au bord des rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts va parfois de pair avec un changement de pratiques. Elle témoigne d'une meilleure prise en compte de la santé publique, de la qualité des eaux et de l'environnement qui nous entourent.

Alors acceptez-les sur votre trottoir, au pied de votre mur ou de votre clôture et si elles vous dérangent, désherbez mais sans pesticide.

Zéro phyto : l'affaire de tous !

L'arrêt de l'usage de produits phytosanitaires est une opportunité pour tous de laisser la place au retour de la biodiversité en ville et d'accueillir de la faune auxiliaire comme les coccinelles, les mésanges, les hérissons…

Cela ne peut d'ailleurs fonctionner que si nous tous, devenons également acteurs de la démarche en acceptant, par exemple, la présence modérée d'herbes là où ce n'est ni gênant, ni sale, ou en consacrant éventuellement quelques minutes à l'entretien de notre trottoir, de notre bas de murs, en changeant peu à peu notre regard sur la flore spontanée. Et de préférence sans utiliser de produits chimiques… Ou encore, en fleurissant au pied des murs…

Le balayage des trottoirs est aussi une autre alternative pour éliminer efficacement terre, graines et jeunes pousses.

« Une ville propre n'est pas une ville sans herbes, mais sans produits chimiques. »

En quelques jours, la mousse a colonisé certains trottoirs.

Le sulfatage étant proscrit, les agents utilisent le racloir pour l'enlever. Travail fastidieux et long.

Moustiques tigres : tous concernés

Ils tournicotent autour de nous, silencieux, leurs piqûres nous démangent… Le moustique gâche nos étés.
Afin d'en limiter sa prolifération, éliminons tous les gîtes larvaires : nettoyons les gouttières, couvrons les bassins, vidons les coupelles de pots de fleurs, faisons attention aux objets comme les jouets des enfants ou les vieux pneus.
Une Réunion publique sera organisée au centre culturel durant le 2ème trimestre 2018 avec des spécialistes et en partenariat avec nos voisins de Bajamont et de Sauvagnas.
Nous en reparlerons.

Avis aux propriétaires de chiens !

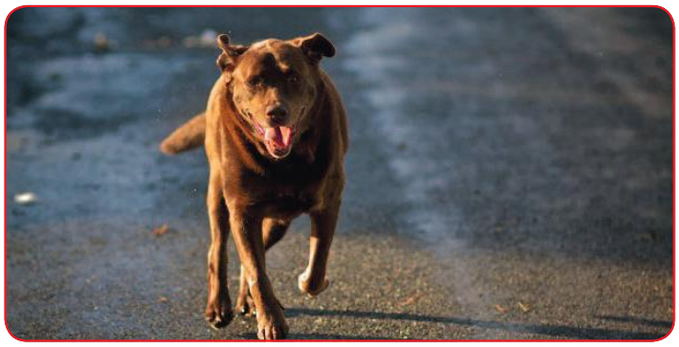

Depuis quelques temps, la commune est confrontée à une recrudescence de chiens laissés en liberté sur le domaine public et livrés à eux-mêmes, avec tous les risques que cela peut engendrer. Ils représentent un danger pour les personnes et les biens.

Suite au signalement de plusieurs chiens divaguant dernièrement dans certains lotissements de la commune, il est nécessaire de rappeler les devoirs des propriétaires de chiens :

- Chaque propriétaire est entièrement responsable de son chien, des accidents et dégâts que celui-ci peut provoquer. Il est donc tenu de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen à sa disposition (clôture, attache…).
- L'identification des chiens âgés de plus de 4 mois est obligatoire. (Art L212-10 du Code rural)

En l'absence du propriétaire, ou de la personne qui en a la garde, l'animal considéré comme errant sera capturé et conduit à la fourrière :

- Toute personne souhaitant récupérer le chien devra justifier de sa qualité de propriétaire et s'acquitter des frais de remise :

> Chien de 1ère ou 2ème catégorie : 150 €
> Non catégorisé : 80 €
> Par jour de garde : 10 €

- En cas de déplacement au-delà des heures d'ouverture des services communaux, les frais de remise sont majorés de 100 %

«... Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.
Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation...» (Art. L. 211-23 du Code rural)

Campagne de stérilisation

Afin d'éviter la prolifération massive des chats errants* et ainsi de maintenir la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique, la municipalité au travers de la convention signée avec la Fondation 30 Millions d'Amis et en partenariat avec l'ARPA, organisera au cours de l'année 2018 une nouvelle campagne de stérilisation des chats au Hameau de Borie, entre autre.
Les chats errants seront capturés, stérilisés, vaccinés et relâchés sur leur lieu de vie. Ils continueront à protéger leur territoire en empêchant d'autres animaux tels que les souris, les rats… de s'installer. En ce sens, ils remplissent donc une fonction sanitaire non négligeable.
Rappelons aux propriétaires de chat et/ou de chien que l'identification (puçage ou tatouage) de leur animal à quatre pattes est obligatoire. Il est aussi recommandé de stériliser les chats et les chiens domestiques pour que cessent les abandons de portées non désirées, et de mettre un terme au flux de ces animaux livrés à la rue et dans les refuges.
*Chat errant : animal abandonné retourné à l'état sauvage.

Déchets verts : Louez votre benne pour le week-end

Qui dit printemps, dit souvent taille de haies ! Pensez donc à louer une benne…
C'est une des spécificités de notre commune : la location aux particuliers des bennes de 6 m3 pour les déchets verts (végétaux). Un service rendu à la population qui a fait ses preuves depuis de longues années.
Pour résumer, vous habitez Pont-du-Casse, vous avez besoin d'évacuer des déchets verts (tailles de haie, tonte abondante…) vous commandez une benne à la mairie de Pont-du-Casse (05 53 67 96 41), on vous l'amène le vendredi après-midi (15 heures) et on vous la récupère pleine le lundi matin (8 heures) pour la somme de 35,50 euros.

Un arbre pour les bébés

Depuis plusieurs années, la municipalité de Pont-du-Casse est fière de souligner la naissance de tout enfant en organisant une cérémonie pour lui offrir un arbre.
Les membres de la commission environnement, regroupés autour de leur présidente Cathy Scouppe, ont accueilli à la Maison pour Tous les parents accompagnés de leur nouveau-né afin de leur offrir l'arbre choisi : un pommier, prunier ou lilas.
Pour les quatre parents ayant opté pour la plantation sur l'espace communal, trois cerisiers, plantés au niveau du skate parc, offriront bientôt leurs fruits aux mains gourmandes ainsi qu'un pommier devant la Maison de l'Europe.
L'année 2017 compte à ce jour 23 naissances, 13 parents ont répondu à l'invitation de la collectivité.

La liste des « bébés » qui ont reçu un arbre :

PELETANNE Aronn (04/03), RIGAL Maël (24/03), CALMEL Léo (04/04), DULONG Martin (17/05), CACHON Axel (11/05), LACLOTTE Néo (08/06), MIRABEL Camille (11/08), HOFFMAN PILOT Magnance (29/08), CHAMBERT Gabriel (01/09), BERRY Mathis (15/09), JOUBERT Lilou et Louka (09/09), MIRALVES Mathis (23/09)

Attention à l'ambroisie !

L'ambroisie à feuille d'armoise est une plante opportuniste envahissante dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme. Cette plante est classée comme nuisible pour la santé. Elle se développe et se multiplie très facilement sur différents types de terrains et préférentiellement dans :
- les sols nus et remaniés : chantiers; terrains vagues, voies de communication (talus routes, bords des rivières…)
- les jachères, les cultures de tournesols, de maïs et de soja,
- les zones d'entrepôts de graines et fourrages,
- les jardins des particuliers.

Ne touchez pas cette plante à mains nues. Signalez-la en mairie.

Pour plus de renseignements, consultez le site de FREDON AQUITAINE : http://www.fredon-aquitaine.fr/fredon/ambroisie/ambroisie.php

Des bornes toutes neuves

Conformément à nos engagements de campagne, nous allons procéder, en ce début d'année, en étroite collaboration avec les services de l'Agglo d'Agen, au remplacement de la totalité des bornes aériennes et collectives de collectes, situées sur les points d'apport volontaire (PAV).
Les anciennes bornes, pour la plupart en état d'usure avancé, seront ainsi remplacées par du matériel neuf et adapté aux besoins de chaque point de présentation.
Elles permettront également de réduire le nombre de bornes emballages disponibles, et ce afin d'être cohérent avec le mode de collecte (container) aujourd'hui en porte à porte sur la commune.
Ces modifications ont pour but de faciliter et d'améliorer le service à l'usager de la façon suivante :

- homogénéisation du parc de bornes sur l'ensemble du territoire afin d'améliorer le repérage des points pour les usagers.
- Amélioration de l'intégration visuelle du matériel dans le paysage.
- Limitation des nuisances sonores du fait des caractéristiques techniques du matériel proposé.
- Réduction du nombre de bornes emballages afin de réduire l'emprise au sol des points et de limiter les incivilités
- Maintien de la possibilité de vider les emballages en dehors des jours et heures de collecte au centre commercial ainsi que sur le parking de l'école Villemin.

Ce changement de bornes interviendra durant la deuxième quinzaine de Février.

Nawel crève l'écran sur TF1

Plus de 30 000, c'est le nombre de vues enregistrées par la jeune Cassipontine Nawel, sur le compte facebook de la ville de Pont-du-Casse, en un plus de trois jours.
Un incroyable record !
Faut dire que la talentueuse chanteuse de la commune, qui vient de fêter ses onze ans, a littéralement crevé l'écran, à l'occasion de de l'émission phare de TF1 « The Voice Kids ». L'aventure s'est malheureusement arrêtée au stade des « battles ».
Mais la ville de Pont-du-Casse est fière de sa petite chanteuse. Bravo Nawel qui s'est également illustrée lors de la cérémonie des vœux au Diapason.

Jérémy Canto au «Plus grand cabaret du monde»

Du « Petit Paradis » le célèbre cabaret de Pont-du-Casse, au « Plus grand cabaret du Monde » l'émission de spectacle animée le samedi soir sur France 2 par l'inimitable Patrick Sébastien, il n'y a parfois qu'un pas. Un pas que le jeune artiste et magicien Jérémy Canto, très connu des Cassipontins a franchi le 14 octobre dernier. Il participait, en effet, à un numéro baptisé « Prédictions lumineuses » et partageait la scène parisienne avec le grand Dani Lary, fidèle de la fameuse émission cathodique.
Une forme de consécration pour Jérémy Canto, qui fut longtemps, le magicien du « Petit Paradis ».
On se souvient tous de ses tours de passe-passe et de « close-up », avant le spectacle quand il faisait le tour des tables, avec beaucoup d'humour et de talent.
Lors du premier semestre 2017, la ville de Pont-du-Casse l'avait d'ailleurs recruté comme intervenant TAP, il animait ainsi un atelier de magie auprès des enfants de nos écoles.
On l'avait aussi croisé à la Marpa de Pont-du-Casse, au printemps dernier, lors de numéros de cartes et d'illusion dont il a seul le secret.
Chapeau bas, Jérémy !

L'éléphant de Pont-du-Casse

Solenne Huet, ferronnière d'art confirmée, a installé son œuvre la plus gigantesque devant son atelier cassipontin.
Désormais vous pouvez admirer son éléphant qui trône en bordure de route, sur la RN 21, avant l'entrée d'Artigues.
Profitez de la ballade pour vous arrêter et découvrir son atelier et ses différentes sculptures.
Voici cette œuvre en quelques chiffres qui vous donneront un aperçu de la performance : plus de 2000 heures de travail, 750 mètres de tubes, 90 m² de tôle, 2 km de soudure pour un éléphant de 4,5 mètre de haut, 7,10 de long et 3,60 de large.
Le tout pesant plus de 2 tonnes !
Et quand on demande à Solenne si elle a d'autres idées aussi folles, elle esquisse un sourire et nous parle avec passion de son métier : la ferronnerie d'art. Il ne manque plus que la commande ou la découverte d'un mécène. Nous souhaitons à Solenne beaucoup de réussite dans ces futurs projets et nous suivrons avec attention la suite de sa carrière.

Solenne Huet, Tél 05.53.96.64.10 ou 06.76.97.70.89
solenne.huet@gmail.com ou www.alaforgedesolenne.com

Deux docteurs et un kiné en plus !

Le cabinet des docteurs Hourcade et Landrin, situé sur la place Jean François-Poncet, pas loin de la mairie, accepte les nouveaux patients depuis le 1er novembre dernier. Et pour cause, les deux praticiens se sont attaché les services d'un médecin remplaçant, en l'occurrence le Docteur Do, dont certaines Cassipontines et Cassipontins ont déjà pu apprécier le professionnalisme.
Un renfort de taille qui autorise désormais une plus grande amplitude d'ouverture.
Sachez ainsi que le cabinet médical, qui disposera bientôt de nouveaux locaux (au même endroit), est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19 heures, et le samedi matin, de 9 heures à 12 heures.
Tel : 05 53 47 15 39
Une très bonne nouvelle pour la commune, qui voit là, avec le cabinet médical des Docteurs Gomes et Loubet dans la zone Malère, sa capacité de prises en charges médicales singulièrement augmenter. Un cabinet qui s'est lui aussi étoffé avec l'arrivée en fin d'année d'un médecin remplaçant Estelle Diméglio. **Tel : 05 53 67 92 87**

Un nouveau kiné aussi

Sachez enfin que la commune de Pont-du-Casse a le plaisir d'accueillir dans ses murs un nouveau masseur-kinésithérapeute depuis le 9 janvier dernier. Juan Ignacio Serrano-Godoy a en effet intégré le cabinet de kinésithérapie de Samuel Riff et Estelle Lefrancq, basé rue Blaise Cendars, à l'entrée de la zone Malère. **Consultations sur rendez-vous, au cabinet et à domicile. Tel : 05 53 67 95 00**
Bienvenue à tous !

La station « Total » change de propriétaire

Une page de la vie cassipontine vient de se tourner. La station Total, qui fait aussi office de tabac-presse-loto, a changé de main, le 1er février dernier. Fabrice Potiron a pris sa retraite, après 21 ans de bons et loyaux services derrière les pompes cassipontines. « Je pars le cœur léger, j'ai pris beaucoup de plaisir à travailler sur Pont-du-Casse. J'ai fait de belles rencontres, je me suis fait de vrais amis, ici» nous a-t-il confié. Avant d'ajouter : « je suis content de savoir que c'est un vrai Cassipontin qui va reprendre le flambeau. Ce n'est pas un inconnu.»
En plus sa femme Carole, qui connaît parfaitement la boutique, va l'accompagner comme simple employée.
Le nouveau patron s'appelle Thierry Capdeville. Il habite la commune depuis 40 ans.
Il a taquiné le ballon rond durant 14 ans sous les couleurs du club cassipontin et il a travaillé durant près d'un quart de siècle chez De Sangosse. Bref, il est du «pays». «C'est une belle opportunité, je voulais changer de vie et me lancer un nouveau défi» glisse t-il dans un large sourire. La station a d'ailleurs été fermée les 30 et 31 janvier, pour cause d'inventaire et de travaux. Une nouvelle porte, quelques coups de pinceaux, histoire de redonner un peu de fraîcheur à un lieu très visité (400 clients/ jour). Tout était prêt pour la réouverture le jeudi 1er février, à 6 heures du matin. Thierry Capdeville vous attend.

Tabac-Presse Carabignac : une nouvelle recrue !

Qui ne connait pas le tabac-presse Carabignac sur Pont-du-Casse. Sa réputation a depuis longtemps dépassé les frontières de notre seule cité. Depuis plus de deux décennies maintenant, la famille Carabignac a repris ce commerce idéalement situé en plein cœur de la commune, le long de la Départementale 656 (12 000 voitures par jour).
Un tabac-presse « porte bonheur » puisque deux gros gagnants au loto avaient coché les bons numéros dans leur boutique. Ils ont fait la « une » des journaux. Depuis quelques mois, Bernard et Christiane Carabignac cherchent à vendre leur commerce.
En attendant, ils viennent de signer une nouvelle recrue en la personne de leur fils Maxime, « mondialement » connu sur Pont-du-Casse. C'est lui qui ouvre la boutique, tous les matins à 7 heures. Avec son sourire légendaire…

Michel Gayraud s'en est allé

Petit-fils de l'ancien maire André Gayraud (premier magistrat de Pont-du-Casse entre 1939 et 1944), Michel Gayraud, très impliqué dans la vie associative de la commune, nous a quittés, à l'âge de 79 ans.
Michel Gayraud, qui fut tour à tour boulanger, commerçant à Bon Encontre et agent au Centre Hospitalier de la Candélie, fut à l'origine de la création de l'équipe séniors du club de rugby de Pont-du-Casse. Elle évoluait alors sur l'actuelle esplanade du centre culturel.
Il prit très vite la présidence du club. Il reçut même des mains du président de la Fédération Française de Rugby, un certain Albert Ferrasse, la médaille d'or du Périgord Agenais.
Plus tard il devint président de l'amicale des anciens du COP XV. Il était aussi président d'honneur du COP XV. Son cœur était « orange et noir ».
C'est d'ailleurs à l'occasion d'un match de rugby, qu'il impulsa avec son compère Yvan Verhnes, l'idée d'un jumelage avec la ville anglaise de Tenburry Wells en 1985. Celui qui fut vice-président du comité de jumelage peut être fier de ce rapprochement puisque les deux villes entretiennent encore des relations privilégiées et solides, 32 ans après.
Michel Gayraud était une figure, un personnage de la cité. Il était le père de Serge, conseiller municipal et manager du COP XV.

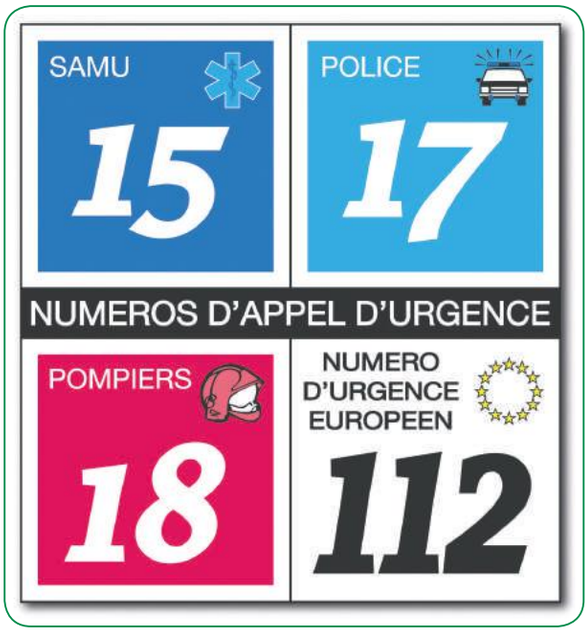

Le 15 = SAMU : pour obtenir une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins. (Exemples : Douleurs à la poitrine, étouffement, inconscience, malaise, coma, intoxication…)

Le 17 = Police secours : pour signaler une infraction nécessitant l'intervention de la police.
(Exemple : Accident sans blessé, vol, agression, disparition inquiétante…)

Le 18 = Sapeurs-pompiers : pour signaler une situation de péril ou un accident concernant les personnes, les biens ou l'environnement et obtenir une intervention rapide.
(Exemples : Accident avec blessé, incendie domestique, feu, inondation de locaux, fuite de gaz, noyade, pollution, brûlure…)

Le 112 = Numéro d'urgence européen : si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'union européenne.
(Exemple : Numéro à appeler en cas de doute)

Le Vélo Club en deuil

Le Vélo Club de Pont-du-Casse est en deuil.
Le peloton cassipontin est orphelin.
Il vient de perdre un des siens dans des conditions particulièrement tragiques. C'est lors d'une sortie à vélo sur les routes lot-et-garonnaises que Patrick Dulin, âgé de 64 ans, a été terrassé par une terrible crise cardiaque.
Il est décédé dans les bras de ses compagnons d'échappée, ceux avec lesquels il partageait tout, à commencer par sa passion pour la petite reine, depuis plus de vingt ans.
Les sorties quotidiennes du Vélo Club cher à Bernard Girardeau ne seront plus les mêmes.
Sa gentillesse, sa bonne humeur, sa hargne, sa volonté, sa générosité vont leur manquer.
Patrick Dulin était un homme de cœur. Et de défi. Il voulait vaincre le Mont Ventoux, il y est arrivé avec ses frères cassipontins.
Personne n'oubliera sa joie à l'arrivée.
Patrick Dulin était le père de Brice, l'international de rugby, passé par Agen et qui fait aujourd'hui les beaux jours du Racing 92.

Bonne retraite Monsieur Gelade !

Il y avait foule, à la salle des fêtes de Pont-du-Casse pour célébrer le départ à la retraite de Jean Gelade, célèbre entrepreneur de la commune. Terrassements, assainissement, voirie, travaux publics ou privés, réseaux divers, démolition etc…, la réputation de l'entreprise familiale a depuis longtemps dépassé les frontières de la cité.
Après 34 ans passés à la tête de cette structure qu'il a montée de toutes pièces, Jean Gelade, alias « Jeannot » pour les intimes, a décidé de passer la main, pour épouser une autre carrière, plus « reposante » celle-là, celle de retraité. Après avoir touché un peu à tout, c'est le 1er janvier 1983 que ce fils d'agriculteur s'installa véritablement dans la zone artisanale de Pont-du-Casse. Son entreprise s'est développée à vitesse grand V. Son fils Sébastien, et une de ses jumelles, Nathalie, ont repris le flambeau. Avec brio. En vrai chef d'entreprise, bâtisseur et visionnaire, il aura su préparer le terrain. Il peut en être fier. C'est une belle réussite. Celui qui fut aussi élu de la République à Pont-du-Casse, lors de la dernière mandature, part la tête haute. Son fils Sébastien lui a d'ailleurs rendu un vibrant hommage, samedi soir, mêlant émotions et humour, en retraçant dans le détail toute sa vie, de sa naissance à la retraite. Visiblement ému, Jean Gelade remercia ensuite ses enfants, ses employés, ses partenaires, ses amis, tous ceux qui étaient là, pour lui souhaiter du fond du cœur, une belle et excellente retraite.
Le traiteur italien Andréa Locci et l'orchestre David Arnaud se chargèrent d'animer la soirée, sur les tables et sur la piste de danse. Jean Gelade n'a pas raté sa sortie. Elle fut à l'image du personnage : chaleureuse.
Bonne retraite, Monsieur Jean !

SIVAC : Médaillés et retraités

Sympathique réception à la salle associative de Castelculier, où le Syndicat Intercommunal de Voiries d'Agen-Centre (SIVAC) remettait officiellement quatre médailles du travail et fêtait deux départs à la retraite.
Le président du SIVAC Pierre Delouvrier rappela les états de services des récipiendaires avant d'épingler Claudine Carrié, Georges Fogaroli, Alain Duffils et Christian Sossai. Les deux premières reçurent la médaille de Vermeil, récompensant 35 années de travail, les deux derniers, la médaille d'or, pour 30 ans de bons et loyaux services rendus au SIVAC. Ces distinctions récompensent également la compétence, le dévouement, le sérieux et la fidélité à une collectivité. D'une pierre deux coups, l'occasion était trop belle de féliciter aussi Alain Cavaillé et Christian Sossai, encore lui, pour leur départ effectif à la retraite depuis quelques mois. Après quelques échanges de cadeaux et de… chèques, toute l'assemblée se retrouva autour d'un buffet dressé pour l'occasion.

ADMR : Bon vent Marie-Claire

Dernièrement a été organisée une soirée surprise en l'honneur du départ à la retraite de Marie-Claire PARMA, assistante de direction à la Fédération ADMR de Lot-et-Garonne depuis 2001, en présence de M. Patrick J.Mutel, Président fédéral, Mme Sophie Vallet, Directrice et M. Christian Delbrel, Maire de Pont-du-Casse et Conseiller Départemental du canton Agen 1.
Pendant dix-sept ans, elle aura assuré, toujours avec bonne humeur, sourire, dynamisme, d'abord le standard et l'accueil puis très vite, le secrétariat de direction pour finir au poste d'assistante de direction.
Son départ a été fêté par les membres du Conseil d'Administration et l'équipe du personnel de la Fédération où elle sera forcément regrettée. C'est un peu «une seconde maman» que perdent les jeunes collègues. Ses compétences, son professionnalisme, sa gentillesse et son caractère dévoués aux autres, seront bien difficiles à remplacer.

État civil...

NAISSANCES :

01.09.2017 : CHAMBERT Gabriel

09.09.2017 : JOUBERT Lilou

09.09.2017 :JOUBERT Louka

13.09.2017 : BARBE Victor

15.09.2017 : BERRY Mathis

23.09.2017 : MIRALVES Mathis

22.10.2017 : LE MEUR Lénaël

09.11.2017 : REMUAUX Léona

14.11.2017 : AUZERAL Lucien

16.11.2017 : SUREAU Hana

21.11.2017 : CHILAUD Maxence

14.12.2017 : ESTEVES GONÇALVES THOUVENOT Emmanuel

14.12.2017 : BARON Clara

MARIAGES :

16.09.2017 : CASTELLANI Philippe et LAULAN Patricia

23.09.2017 : BONET Arnaud et GUESTIN Christelle

21.10.2017 : SUPERNANT Emmanuel et COULON Isabelle

DÉCÈS :

06.09.2017 : FOUQUET Dominique

12.09.2017 : MILAZZO épouse DIDIER Michèle

07.09.2017 : MAFFRE épouse ESCANDE Lucette

20.10.2017 : FONGARO Gilbert

01.11.2017 : CORCUERA épouse MARANGONI Martine

07.11.2017 : LAPORTE veuve MAJEROWICZ Jeanne

14.11.2017 : DAO-DUY Aï

30.11.2017 : GAYRAUD Michel

30.11.2017 : CHAPELLE veuve MURIEL

04.12.2017 : LAPOIRE veuve TANNER Yolande

14.12.2017 : BOSCHIROLI Jacques

25.12.2017 : DABOS Pierre

27.12.2017 : JOBSON épouse THIEURMEL Michelle

Bon à savoir

Démarches administratives

Expression de l'opposition

La longue liste des augmentations en tout genre est tombée comme prévu. La palme revient au Conseil Départemental avec une croissance de plus de 20% de son taux de prélèvement sur la taxe foncière dû à la réduction des aides de l'État certainement, mais aussi à sa mauvaise gestion. La suppression de la taxe d'habitation décidée par l'État, pour 80% des foyers va s'étaler sur 3 ans, l'État va compenser ce revenu d'environ 600 000€ pour la commune. Au-delà des 3 ans, la commune n'aura pas d'autres choix que d'augmenter sensiblement la taxe d'habitation des 20% de foyers non bénéficiaires. Il faut se féliciter que la Commune maintienne ses taux de prélèvement : taxe d'habitation, taxe foncière pour 2018. La Mairie se fait fort de renégocier le prix de l'eau un tarif favorable comme cela est aujourd'hui, attendons de voir. En septembre, nous avions mentionné les risques de dégradation de l'image de la commune par la suppression des pesticides en ville, les solutions actuelles ne sont pas très convaincantes. L'avancement du projet de mise en accessibilité « PAVE » manque de visibilité, il est vrai qu'il n'était pas dans le plan de campagne du candidat Christian DELBREL.

François LIBERGE

11 novembre : le devoir de mémoire

Malgré une météo de saison, il y avait foule, encore, sur le parvis de l'hôtel de ville, près de la stèle commémorative, pour célébrer, à l'invitation de la municipalité, le 99ème anniversaire de l'Armistice.
200 personnes, peut-être plus, toutes générations confondues, s'étaient donné rendez-vous pour communier et se souvenir, en présence des autorités militaires et civiles.
Il y avait les représentants de la Gendarmerie, du 48 Régiment de Transmissions, de la FNACA, de la Fraternelle, de la Légion.
Les élus étaient également mobilisés, ainsi que les enfants du l'école du bourg sous la « baguette » de leur directeur Germain Soulard.
Le père Philippe d'Halluin, qui avait célébré la messe des anciens combattants quelques minutes plus tôt en l'église de Mérens, était également en première ligne.
Les comédiens du Chêne y ajoutèrent comme toujours un supplément d'âme, avec d'émouvantes lectures de poèmes et de textes.
Cette cérémonie fut ponctuée par le chant des partisans entonné par les enfants, avant que la foule intergénérationnelle ne reprenne en chœur la Marseillaise.

La cérémonie se prolongea comme toujours autour du verre du « souvenir », offert et servi par les élus et les membres du CCAS, puis nos chers anciens combattants se retrouvèrent à table, à la salle des fêtes, pour déguster le repas très goûteux concocté par le traiteur italien de Pont-du-Casse Andréa Locci.
Les plus courageux finirent la journée sur la piste de danse, au son de l'accordéon de Mick Fontaine.

Mission locale : permanence en mairie

Vous êtes inscrit(e) à la Mission Locale. A compter de Février 2018 et afin de nous rapprocher de vous, une permanence sera ouverte à la mairie de Pont-du-Casse, le 1er mercredi de chaque mois entre 14h et 17h. Vous pourrez y rencontrer sans rendez-vous notre conseiller Philippe PEDRON.
Vous pouvez bien entendu continuer à venir rencontrer votre conseiller(e) à la **Mission Locale d'Agen en prenant rendez-vous au 05.53.47.23.32.**

Du côté des associations…

Le spectacle des gymnastes… au chaud !

Chaque année, Guylaine Gui et ses nombreux élèves animent la place du marché de Noël, les deux après-midi de l'événement. Ces deux spectacles avaient donc été préparés, soignés, fignolés comme Guylaine a l'habitude de le faire ; difficile de convaincre cette horde d'enfants que pour des caprices de madame météo, tout ce travail ne peut plus être montré en plein air ….

Aussi c'est dans l'atelier d'entraînement que se sont produits les différents groupes d'artistes. Cette salle s'est vue envahie par ces gymnastes mais surtout par une foule de parents, grands-parents, appareils-photos en main, prêts à mitrailler leurs enfants.

L'acte s'avérait très difficile car pas trop de place pour évoluer, se mouvoir, enfin apercevoir et distinguer son petit personnage. Au rythme entraînant de musiques diverses, les enchaînements toujours aussi pleins de fraîcheur et de spontanéité se sont succédé sur cette belle scène couverte de tapis. Miracle !

Le Père Noël n'a pas failli à la tradition et s'est annoncé en fin de production pour le plus grand bonheur des Petits.

Une randonnée pour le Téléthon

Annoncée par le tintement d'une cloche, une trentaine de participants a sillonné les rues de Pont-du-Casse, début décembre.

Les habitants se sont faits très discrets sans doute cloîtrés au creux de leur nid douillet, au coin de la cheminée. Ces marcheurs aguerris, pour la majorité issus du club de randonnée de Pont-du-Casse, ne s'en sont pas découragés pour autant et durant deux heures et demie, ont découvert certains quartiers inconnus de certains.

La météo les a gentiment laissé finir le parcours programmé pour se gâter dès l'arrivée à la « maison pour tous ». Là, ils se sont retrouvés autour de rafraîchissements ainsi qu'une bonne soupe concoctée par des bénévoles restés sur place.

Un grand merci aux randonneurs cassipontins et à leur président Michel Serrut ainsi qu'à l'Office Municipal des Sports dirigé par Jean-Claude Gorce, pour avoir initié cette randonnée de la solidarité.

La chorale à la Marpa

La chorale de l'école de musique dirigée par Sylvie Massalaz a été accueillie à la Marpa pour chanter les traditionnels chants de Noël. Prestation très appréciée par les résidents qui ont repris en chœur les classiques « Petit Papa Noël», « Vive le vent »... Pour conclure ce bel après-midi musical, les membres de la chorale ont offert un excellent vin chaud, préparé par Françoise, à toute l'assemblée !

Un très doux moment partagé à l'approche de Noël.

La Légion, chez elle, à Pont-du-Casse

L'amicale départementale de la Légion étrangère, dont le siège social est à Pont-du-Casse, a tenu son assemblée générale, à la mairie, en présence du général Cardinal, président de la FSALE (Fédérations des Sociétés des Anciens de la Légion Etrangère),du général Gouachon, du maire Christian Delbrel et du colonel Léonard, président de l'Amicale 47 qui a ouvert la séance.

Il a donné lecture du rapport moral et d'activités, les deux rapports votés à l'unanimité.

Toutes les cérémonies militaires ont été reconduites. Parmi lesquelles, la commémoration de Camerone qui se déroulera le dimanche 13 mai 2018 à Pont-du-Casse (le légionnaire Michel Werlé y sera décoré de la médaille de la FSALE) et la réunion des présidents des amicales de la légion du grand sud-ouest programmée le 16 juin à Parentis (40).

Christian Delbrel, maire de la commune, a été nommé président d'honneur de l'amicale sous les applaudissements de l'assistance.

Il a ainsi reçu le célèbre béret vert avec son insigne et a remercié l'amicale de cet honneur et de leur présence aux diverses manifestations organisées sur la commune.

Dans le respect des traditions la réunion s'est terminée par le verre de l'amitié accompagné de la fameuse dégustation du boudin.

... du côté des associations

Les randonneurs cassipontins au pays de Janouille

Le grand froid qui régnait sur le département n'a pas empêché une cinquantaine de marcheurs de l'Association Cassipontine de Randonnée Pédestre de se rendre à Monflanquin, destination choisie pour célébrer la fin de l'année. Après avoir « randonné » non loin de la bastide durant 9 kms pour les uns et 12 kms pour les autres aux alentours de Roquefère et pris leur repas au restaurant de Monform, ils ont suivi le célèbre « Janouille la Fripouille » pour une visite guidée à travers la ville.
Ravis, ils se sont prêtés au jeu de rôle que leur a fait jouer le facétieux conteur.
Ainsi s'est achevée une journée pleine de convivialité, alliant sport et culture dans le cadre magnifique de la bastide de Monflanquin.

le groupe en place pour le départ

Club des Loisirs : Voyage, voyage !

Après-midi récréative à la salle des fêtes, l'occasion de réunir les membres de la grande famille du Club de Loisirs et de revivre tous ensemble à l'écran les moments forts qui ponctuent la vie de cette association.
Tout d'abord le déroulement du séjour en juin au cœur de l'Europe et en Hongrie avec entre autres Budapest et le souvenir de la croisière nocturne sur le Danube, le lac Balaton, le plus grand lac d'Europe Centrale et Ljubljana, petit bijou de la Slovénie.
Ensuite les images de toutes les sorties promenades et randonnées des vendredis, émaillées de découvertes des sites de notre région et agrémentées par des déjeuners toujours conviviaux.
En 2018, le Club des Loisirs cher à Jean-Michel Desplats a encore plein de projets et de sorite dans les cartons : Un week-end dans les Pyrénées les 10 et 11 février dans le secteur de Luz-Saint-Sauveur. Et surtout, début juin, le périple inédit de l'Adriatique au cœur des Balkans. Ils visiteront la Croatie, la Bosnie, le Monténégro, la Slovénie, les îles, les villes attachantes, et les sites grandioses que réservent ces contrées des Balkans.

Cet après-midi récréatif ne pouvait se terminer qu'avec le partage de l'apéritif-dinatoire préparé par toute l'équipe.
A bientôt au Club de Loisirs de Pont-du-Casse !
Contact et renseignements : 05 53 67 98 29.

Quand les «Ptits Loups» fêtent Noël

A la salle multiculturelle de Pont-du-Casse, s'est déroulée la traditionnelle fête de Noël de la crèche « Les Ptits Loups ». Un spectacle drôle, mêlé de magie, d'effets sonores et lumineux, sur un petit air de Noël.
Lilli Chipie a conquis les enfants et leurs parents, le tout dans une ambiance familiale et conviviale.
S'en est suivi, la visite du Père Noël et sa distribution de sucettes en chocolat, pour le plus grand plaisir des enfants, visiblement comblés par cet après-midi festif. Il n'y a qu'un mot à ajouter, vivement l'année prochaine!!!

Du côté des associations…

Un nouveau sol

La salle du COP Tennis a fait peau neuve juste avant la reprise des cours.
La semaine dernière, la société tarn-et-garonnaise SPTM a en effet refait complétement le revêtement du court couvert. Un sol qui datait de 1994, juste après les fameuses inondations.
Ponçage, vérification de la planimétrie, reprise des flashes par résine, ragréage autolissant, reprise des fissures, rebouchage si nécessaire, puis pose du nouveau revêtement en résine (trois couches), rien n'a été laissé au hasard. Le lifting est réussi.
Les travaux s'élèvent à 12 000 euros, avec une participation du comité départemental et de la Ligue à hauteur de 500 euros.
Le club présidé par Martines Saves dispose d'un court tout neuf, aux couleurs d'origine (vert et rouge).
Les cours reprennent officiellement ce lundi, dans la salle. Bonne rentrée à tous !

Loto de la chasse

L'automne marque traditionnellement le retour des premiers lotos, organisés à la salle des fêtes de Pont-du-Casse.
La société de chasse, chère au président Francis Coustou, a ouvert le bal, début).
Un rendez-vous qui se perpétue au fil des ans, et qui connait toujours un franc succès.
Il faut dire que les organisateurs savent choyer les amateurs de loto, en soignant comme il se doit la gamme de lots ; cette année encore **48 lots à gagner : bons d'achats (30€, 50€, 80€,100€ et 200€), filets garnis et autres lots.**

Le dynamisme du COP Tennis

L'assemblée générale du Cop tennis s'est déroulée début décembre.
Une assemblée particulière, de par sa tenue pour la première fois sur les installations Cop. Une excellente atmosphère pour retracer le bilan de la saison 2016-2017, truffé d'excellents résultats sportifs, en équipes et en individuel.
Comment ne pas revenir sur l'incroyable saison de Charlotte Saliba, qui à seulement 11 ans gagne le tournoi du COP dans les catégories 11/12 ans et 13/14 ans et glane le titre de championne départementale dans sa catégorie 11 ans.
Avec 159 licenciés dont 67 jeunes, le Cop maintient ses effectifs et figure toujours parmi les principaux clubs du département.
Cette assemblée s'est terminée dans une excellente ambiance, à l'image des soirées du COP, autour d'une auberge espagnole.

La galette des sportifs

Ils sont venus nombreux nos sportifs cassipontins partager la traditionnelle galette des rois, à l'invitation de la municipalité de Pont-du-Casse.
Une manifestation organisée en étroite collaboration avec la commission sports présidée par Jean-François Prieto et l'Office Municipal des Sports (OMS) cher à Jean-Claude Gorce. Comme chaque année la salle des fêtes a fait le plein. Les associations sportives ont répondu présentes prouvant du même coup le dynamisme de la commune.
L'occasion était belle pour le Maire, de rappeler la très bonne vitalité des clubs sportifs et de valoriser le pass'écolier qui devient un soutien financier important aux familles cassipontines.
Le Maire a souhaité à toutes et tous, au nom de la municipalité, de la commission sports et de l'OMS, une très bonne année 2018 pleine de résultats et de joies.
Avec en filigrane la montée à l'étage supérieur pour les trois sports collectifs majeurs de cité : rugby, football et basket.

... du côté des associations

Tournoi Irénée Fraysse : le FCPF s'impose !

32 équipes, plus de 400 joueurs venus du grand Sud Ouest et même d'Arménie (Vanadzor), des terrains impeccables, un soleil printanier et une organisation exceptionnelle, la seizième édition du tournoi Irénée Fraysse fut, sur les installations de Pont-du-Casse, une totale réussite.
Un grand merci au club organisateur, le Football Club de Pont-du-Casse – Foulayronnes, à tous les dirigeants, les coaches, les bénévoles et les parents pour leur implication et leur dévouement sans faille, et qui ont fait de cette manifestation un magnifique moment de partage et d'émotions.
Pour la petite histoire, nos amis arméniens de Vanadzor, qui logeaient dans les chalets de Darel, ont terminé cinquièmes de la catégorie U13.
Ils ont repris le bus ce jeudi, pour un peu moins de 5 jours de voyage et un peu plus de 5000 kilomètres de route (huit pays traversés). Bon retour !
Côté résultats, on retiendra le nouveau succès du Toulouse AC chez les U11 et la remarquable sacre du FCPF chez les U13.En finale, les protégés de Franck Monségur ont donné la leçon à leurs voisins de l'EBBE, balayés 4-0, sous les yeux des élus de Pont-du-Casse, le maire Christian Delbrel, l'adjoint aux Sports Jean-François Priéto et le président de l'OMS Jean-Claude Gorce.

La FNACA dresse son bilan

Quelques 110 adhérents des 170 membres dont 22 sympathisants assistaient à l'Assemblée Générale de leur association, occasion rituelle de se retrouver d'abord à l'écoute des divers bilans puis autour d'une table.
Le Président Raymond Pouyleau souligna la fidélité et le soutien de nombreux bénévoles dans les diverses manifestations.
Puis le secrétaire Patrick Charolais récapitula les activités annuelles : les repas paëlla jambonnade et spaghettis, le loto et le voyage passé en Espagne. Puis, Jacqueline Bessié, la trésorière, annonça un bilan financier sain et équilibré.
Sans relève, le bureau actuel donnant toute satisfaction fut reconduit en vote majoritaire.
Françoise Meynard représentant la municipalité, félicita vivement et remercia le dévouement et l'énergie de tous ces bénévoles, membres actifs qui donnent de leur temps au profit du collectif, ce qui mérite l'encouragement et la reconnaissance de tous.

Cassi'Forme : les nouveaux horaires

A compter du 1er février, la salle de remise en forme de Pont-du-Casse, présidée par Fred Vergé, située près de l'esplanade du centre culturel, a quelque peu modifié ses horaires d'ouverture. Les voici. Lundi et jeudi de 10h à midi, et de 17h à 20 h, le samedi de 10 h à midi. Les adhérentes bénéficieront d'un programme adapté, d'un coach diplômé (Nicolas) et de conseils santé, dans une ambiance conviviale.

Contact au 06 14 18 16 54

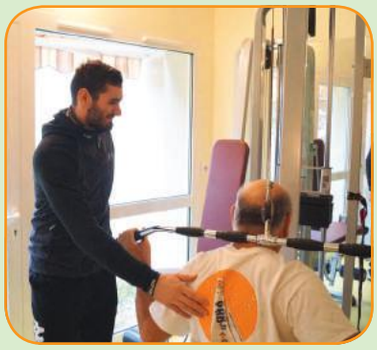

Anciens du COP XV : la flamme est intacte

La traditionnelle assemblée générale de l'Amicale des Anciens Joueurs et dirigeants du COP XV s'est tenue, à Bacquerot, chez Jacky Péberat, devant une soixantaine d'adhérents et la présence de l'adjoint aux sports Jean Francois Priéto. Le bilan de toutes les activités a été dressé dans la joie et la bonne humeur. Le bilan comptable laisse apparaitre un solde positif pour l'année écoulée, preuve que manifestations et bonne gestion peuvent rimer. Regroupé autour du président Patrick Rouch, le bureau a également évoqué les projets en étude pour cette nouvelle saison. Comme le veut la tradition, l'assemblée s'est clôturée autour d'un apéritif suivi d'un repas dansant jusqu'au bout de la nuit.

Les Percut'heures débarquent

La commune de Pont-du-Casse compte depuis peu une nouvelle association.
La troupe des Percut'heures vient de poser ses valises et ses instruments dans la cité.
Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, elle ouvre en plus un atelier adultes, tous les vendredis de 19 heures à 20h30 sur la scène du Diapason, au centre culturel.
Ils ont eu le privilège, cette année, d'ouvrir les vœux à la population.
Rencontre avec la dernière née de nos assos.

Mais Kezaco les Percut'heures ?
Nous sommes une troupe de musiciens de rue, fraîchement sortie de terre ou plutôt d'un garage il y a bientôt 2 ans. Notre style musical s'inspire de la Batucada « musique de rue Brésilienne » et notre univers est quant à lui retro futuriste ! Le temps est notre fil conducteur … Association 1901, un peu comme nos costumes !

Oui, mais pour quoi faire un Atelier me direz vous ?
L'Atelier sera là pour vous faire découvrir la Batucada , à travers notre univers musical.
Il se passera en deux temps avec une partie « théorique » et une partie plus concrète sur les instruments.

Ah, mais il faut donc connaître la musique ?
Pas du tout ! Même si cela est un plus, il n'est en aucun cas nécessaire d'avoir fait de la musique ni même du solfège.
L'Atelier, tout aussi bien sous ses formes ludiques qu'académiques vous apprendra les bases pour ensuite vous balader sur tous les rythmes.

Bon alors, concrètement ça se passe comment ?
Rien de plus simple ! Si tu es intéressé, viens nous rencontrer pour un premier contact. Tu pourras essayer divers instruments et rencontrer des membres de la troupe. Les 2 premiers ateliers d'essai sont gratuits.
Si tu souhaites te lancer dans l'aventure, tu pourras adhérer à l'association. La cotisation est fixée à 50 euros et 25 euros se rajouteront pour participer à l'Atelier pour l'année.

En attendant, n'hésitez pas à en parler autour de vous et à consulter notre page Facebook « Les Percutheures ».
Contact : 07 68 56 27 00